

À MOINS D'UNE SEMAINE DE LA RENTRÉE SCOLAIRE

LES CONTAMINATIONS REPARTENT À LA HAUSSE

Page 16

BLIDA

**UN TRAIN DE
MARCHANDISES
DÉRAILLE DANS
UN TUNNEL**

Page 16

ISSN : 1112-7449

MIDI

L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Libre

N° 4111 | Jeudi 15 octobre 2020 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

ÉQUIPE NATIONALE

**DE BON
AUGURE AVANT
LE ZIMBABWE**

Page 14

ALGERIE - FRANCE

JEAN-YVES LE DRIAN AUJOURD'HUI À ALGER

Page 3



MOSQUÉES DE PLUS DE 1.000 PLACES
**LA DATE DE LA
RÉOUVERTURE TOTALE
FIXÉE**

Page 16



PROCÈS DE Mme MAYA

**DE LOURDES
PEINES
PRONONCÉES**

Page 4

PROCLAMATION DES RÉSULTATS DU BAC

**LES CANDIDATS
À L'ASSAUT
DES LYCÉES**

Page 5



65

% du programme de logement d'ici à 2024 réservé au logement rural.

76

décès par noyade au niveau des barrages durant les 4 derniers mois.

86

espaces publics ouverts pour la campagne référendaire à Oran.

Miliana commémore le 63^e anniversaire de la mort d'Ali la Pointe

La commune de Miliana a commémoré le 63^e anniversaire de la mort du chahid Ali Ammar, dit Ali la Pointe, tombé au champ d'honneur le 8 octobre 1957. Une gerbe de fleurs a été déposée au pied de la stèle érigée sur la place qui porte le nom du martyr au cours d'une cérémonie organisée en présence des moudjahidine de la région et des autorités civiles et militaires de la wilaya. Beldjouher Abdelkader, 74 ans, cousin d'Ali la Pointe, a mis en exergue les qualités du chahid. Une exposition de photos retraçant le parcours de l'un des plus grands héros de la Révolution connu, notamment, pour avoir pris part à la Bataille d'Alger a été organisée au niveau du théâtre Mahfoud-Touahri de Miliana. Le volet académique n'a pas été en reste à la faveur de la conférence donnée par Abdelkrim Bellila de l'université Djillali-Bounaâma de Khemis-Miliana, lequel s'est longuement attardé sur les nombreuses facettes du combat héroïque du martyr. A la fin de la cérémonie commémorative, des membres de la famille d'Ali la Pointe ont été honorés par le wali de Aïn-Defla dans une ambiance empreinte de convivialité et de méditation.



Med Atbi réélu au poste de consul de la Fédération internationale de voile



Le président de la Confédération africaine de voile, l'Algérien Mohamed Atbi, a été réélu au poste de consul de la Fédération internationale de la discipline (World sailing) pour le mandat olympique 2021-2024. C'est ce qu'a appris l'APS auprès de celui qui a été patron de la Fédération algérienne (FAV). Suite à cette réélection, Mohamed Atbi et le secrétaire général de la Confédération africaine de voile, le Seychellois Alain Alcindor, rejoignent ainsi trente-huit (38) autres consuls représentant pas moins de deux cents (200) pays. Dans une déclaration à l'APS, Mohamed Atbi a assuré que sa réélection permettra de "défendre les intérêts de la discipline en Afrique et de l'Algérie en particulier et ce au niveau mondial". Mohamed Atbi expliquera que "Les décisions de la World sailing doivent être approuvées par les trente-huit (38) consuls et le bureau exécutif de l'instance internationale avant leur application". Pour rappel Mohamed Atbi, qui a présidé la Fédération algérienne de voile durant le mandat olympique 2013-2016, est le premier Algérien siégeant au niveau de la World sailing.

Algérie-Poste lance le service "Edahabia Premium"

Le ministre de la Poste et des Télécommunications, Brahim Boumzar, a annoncé le lancement du nouveau service postal "Edahabia Premium".

Le service "Edahabia Premium" consiste à faire parvenir la carte "Edahabia" aux domiciles des bénéficiaires, ou à leur lieu de travail en l'espace de 5 jours seulement, après introduction d'une demande via le site électronique de l'entreprise en contrepartie d'une certaine somme. Cette nouvelle prestation a été lancée suite à la réception de plaintes signalant la non remise de la carte Edahabia aux clients, en dépit du fait d'avoir introduit des demandes depuis un certain temps. Des préparatifs sont également en vue de l'organisation de journées d'information sur les nouvelles prestations assurées par Algérie-Poste. Ces journées ont pour objectif de faire connaître et d'expliquer aux clients les nouvelles prestations d'Algérie-Poste afin de les inciter à les adopter, d'autant qu'elles sont de nature à contribuer à la réduction de la pression exercée sur les bureaux postaux, tout en facilitant les



Nazih Berramdane, conseiller du président de la République

"Les associations ont adhéré massivement à l'enrichissement du projet d'amendement de la Constitution en proposant 5.018 suggestions à l'échelle nationale."

D
I
X
I
t

Le Premier ministre des Îles Cook s'attribue 17... portefeuilles

On n'est jamais bien servi que par soi-même. Mark Brown, nouveau Premier ministre des îles Cook, outre la fonction de chef de gouvernement est le nouveau ministre des Affaires étrangères, de l'Immigration, des Finances, de l'Énergie et des Énergies renouvelables, de la Police, des Télécommunications... Pour faire bonne mesure, il est également responsable des Ressources marines, des Minéraux des fonds marins et des Ressources naturelles, des Retraites et des îles périphériques du pays... mais également procureur général du pays!

Il este en justice ses parents pour soutien financier... insuffisant

Il dispose de l'appartement dont ses parents sont propriétaires à Londres et ce sont aussi eux qui règlent ses factures...

Cet avocat londonien de 41 ans a pourtant voulu faire un procès à son père et sa mère dans l'espoir de les contraindre à le soutenir financièrement jusqu'à la fin de leurs jours.

Le juge chargé de l'affaire ne lui a pas donné raison.

ALGERIE - FRANCE

Jean-Yves Le Drian aujourd'hui à Alger

Le ministre français des Affaires étrangères Jean-Yves Le Drian, effectue aujourd'hui jeudi une visite de travail à Alger. Ce sera la troisième fois que le chef de la diplomatie française se déplace en Algérie depuis le début de l'année en cours.

PAR KAMEL HAMED

Les deux premières fois c'était aux mois de janvier et de mars. C'est une preuve qui en dit long sur l'excellence des relations entre les deux pays. Cette troisième visite sera certainement mise à profit pour raffermir davantage les relations bilatérales. Au mois de mars dernier s'est tenue à Alger la 6^e session du Comité mixte algéro-français de coopération économique (Comefa) sous la coprésidence du ministre des Affaires étrangères, Sabri Boukadoum, et du ministre français de l'Europe et des Affaires étrangères, Jean-Yves Le Drian. Cette réunion, pour rappel, a été l'occasion pour les deux parties de faire le point sur l'ensemble des dossiers concernant la coopération économique et commerciale, notamment les projets de partenariats bilatéraux dans le domaine des finances et de l'investissement touchant plusieurs secteurs industriels. Cette année encore les deux pays ont franchi plusieurs pas en avant sur la question mémorielle, une question par trop sensible qui a, par le passé, envenimé les relations entre Alger et Paris. S'il sera évidemment question de la coopération économique il est fort attendu que Le Drian ne manquera pas d'évoquer avec ses hôtes, notamment avec le Président Tebboune, les questions internationales d'intérêt communs. Il s'agit principale-



ment des questions malienne et libyenne. La situation dans ces deux pays, qui vivent des crises qui menacent la stabilité de la région, intéresse particulièrement la France et l'Algérie, qui n'ont eu de cesse d'avoir des consultations régulières et poussées en vue de trouver des solutions à ces deux crises et ce malgré, parfois, quelques divergences. En effet l'Algérie, qui a des frontières communes avec ces deux pays, veut peser de tout son poids pour éviter tout débordement qui nuirait à ses intérêts et menacerait jusqu'à sa sécurité. Le Président Tebboune n'a eu de cesse d'évoquer ces deux questions sensibles comme cela a été le cas il y a juste quelques jours. "L'Algérie, avec sa position stratégique et son poids régional, poursuit ses efforts permanents pour aider les frères en Libye à trouver de bonnes solutions politiques qui passent, impérativement, par l'organisation d'élections débouchant sur des institu-

tions souveraines, loin des ingérences et des conflits internationaux qui ne feront qu'aggraver la situation dans la région" a-t-il soutenu samedi dernier devant les hauts gradés de l'armée. Et d'ajouter que "l'appel de l'Algérie, qui commence à être entendu par les puissances, prône le retour à la légitimité populaire", précisant qu' "en l'absence d'une solution consensuelle, qui doit être populaire, la Libye court droit à une catastrophe". S'agissant du Mali, le chef de l'État a fait savoir que "l'Algérie suit de près les développements de la situation sécuritaire et politique dans ce pays frère dont nous considérons la stabilité comme un appui à notre sécurité stratégique et nationale". Il a rappelé, à ce propos, que "l'accord de paix et de réconciliation issu du processus d'Alger se veut la solution idoine et durable à même de mettre fin au conflit opposant les antagonistes maliens".

K. H.

PROFESSEUR MAKHLOUF SAHEL

Le projet de la nouvelle Constitution garantit l'équilibre des pouvoirs

PAR CHAHINE ASTOUATI

Dans la perspective du référendum du 1^{er} Novembre prochain, lors desquelles les Algériens vont avoir à se prononcer sur le projet de nouvelle Constitution, l'émission *L'Invité de la rédaction* de la Chaîne III de la Radio algérienne a reçu, hier, le professeur Makhlof Sahel, Juriste et professeur des universités en science politique et relations internationales. Entrant directement dans le vif du sujet, le professeur Makhlof Sahel dit que le projet de révision de la Constitution consacre une nouvelle organisation, et se, en se focalisant sur l'équilibre des pouvoirs. "Avant on organisait les différents pouvoirs selon le schéma classique adopté universellement, à savoir le pouvoir exécutif, le pouvoir législatif et le pouvoir judiciaire. Cette fois-ci les choses ont changé dans le sens de la sémantique. On voit que le comité d'experts a voulu départager clairement le champ d'action

entre le président de la république, qui est le premier responsable de ce qu'on appelle le pouvoir exécutif, et le gouvernement", explique-t-il. Pour ce faire, l'invité affirme que le texte consacre le poste de chef de gouvernement lorsqu'il résulte des élections législatives une majorité parlementaire, et celui de Premier ministre en cas de majorité présidentielle. S'il résulte des élections législatives, une majorité autre qu'une majorité présidentielle, dit-il, le président de la République désigne un chef du gouvernement issu de la majorité parlementaire et le charge de former son gouvernement et d'élaborer son programme. Evoquant l'article 91 qui dit que le Chef de l'État, en tant que chef suprême des Forces armées de la République et responsable de la Défense nationale, peut envoyer l'Armée à l'étranger, l'intervenant estime que c'est une avancée remarquable et très importante dans le sens où elle va dans l'adéquation de tout le poten-

tiel dont dispose l'Algérie. "Notre pays peut jouer un grand rôle dans les espaces géopolitiques, notamment régionale et continentale", ajoute-t-il. Cependant, explique l'invité, "ça doit se faire dans le cadre d'une logique de maintien de la paix, puisque l'Algérie est un pays qui contribue à la construction et à l'édification de la paix". Makhlof Sahel rappelle, à ce propos, que l'aliéna 2 de l'article 91, conditionne l'envoi des unités de l'ANP à l'étranger par l'approbation à la majorité des deux tiers du parlement. "C'est un verrou parlementaire", affirme-t-il. Il assure, ainsi, que "la décision revient au peuple, à travers ses représentants qui décideront si l'Armée participera ou non à une action à l'étranger". C'est l'exemple parfait de "l'équilibre entre les attributions confiées au président de la république le Parlement", conclut-il.

C. A.

LUTTE ANTITERRORISTE

L'ANP exécute des opérations reflétant son haut professionnalisme

Des unités et des détachements de l'Armée nationale populaire (ANP) ont exécuté, du 7 au 13 octobre, de multiples opérations aux résultats de qualité qui reflètent "le haut professionnalisme, la vigilance" et la "disponibilité permanente" des Forces Armées algériennes à travers tout le territoire national, selon un bilan opérationnel de l'ANP diffusé hier.

"Dans la dynamique des efforts continus dans la lutte antiterroriste et contre la criminalité organisée multiforme, des unités et des détachements de l'Armée nationale populaire ont exécuté, durant la période du 7 au 13 octobre 2020, de multiples opérations aux résultats de qualité qui reflètent le haut professionnalisme, la vigilance et la disponibilité permanente de nos Forces armées à travers tout le territoire national", a précisé la même source.

Dans le cadre de la lutte antiterroriste, des détachements de l'ANP ont arrêté, en coordination avec les services de la Gendarmerie nationale (GN), 10 éléments de soutien aux groupes terroristes à Tlemcen, Oran et Bordj-Bou- Arreridj, tandis qu'un pistolet-mitrailleur de type Kalachnikov et un chargeur garni de munitions ont été saisis à Bordj-Badji-Mokhtar et 4 bombes de confection artisanale détruites à Skikda, Jijel et Aïn-Defla.

Dans le cadre de la lutte contre la contrebande et la criminalité organisée et en continuité des efforts "intenses" visant à contrecarrer le phénomène du narcotrafic dans le pays, des détachements de l'ANP ont appréhendé, en coordination avec les services de la GN, les gardes-frontières et les gardes-côtes, 18 narcotrafiquants et saisi 943,5 kilogrammes de kif traité et 28.465 comprimés psychotropes lors d'opérations distinctes menées à Aïn-Defla, Oran, Tlemcen, Mostaganem, Nâama, Béchar, Batna, Tébessa, Oum el-Bouaghi et El-Oued.

Par ailleurs, des détachements de l'ANP ont intercepté, à Tamanrasset, In-Guezzam, Bordj-Badji-Mokhtar, Tindouf et Djanet, 137 individus et saisi 3 camions, 7 véhicules tout-terrain, 132 groupes électrogènes, 118 marteaux piqueurs, 66 sacs de mélange de pierres et d'or brut, 17.062 kilogrammes de mercure, des outils de détonation et d'autres équipements utilisés dans des opérations d'orpaillage illicite, ainsi que 6,1 tonnes de denrées alimentaires destinées à la contrebande.

Les services de la GN ont arrêté, en outre, 20 individus et saisi 3 fusils de chasse, 10.986 cartouches, 415.160 unités d'articles pyrotechniques, 49.806 unités de différentes boissons et 300 caméras de surveillance, et ce, lors d'opérations distinctes menées à Sétif, Tébessa, Annaba, In Amenas, Ouargla, Biskra, El-Oued et Relizane.

De même, des tentatives de contrebande de grandes quantités de carburants s'élevant à 12.875 litres ont été déjouées à Tébessa, El-Tarf, Souk-Ahras, Bordj-Badji-Mokhtar et Tindouf.

Dans un autre contexte, les garde-côtes et les services de la GN ont réussi à mettre en échec des tentatives d'émigration clandestine et ont procédé au sauvetage de 536 personnes à bord d'embarcations pneumatiques et artisanales à Oran, Tlemcen, Aïn-Témouchent Mostaganem, Boumerdès, Chlef et El Tarf, alors que 54 immigrants clandestins de différentes nationalités ont été arrêtés à Tlemcen, Relizane, Béchar, Illizi et Tébessa.

R. N.

PLF 2021/ FISCALITÉ

Généralisation progressive de la télé-déclaration

Le projet de la loi de finances (PLF) pour l'année 2021, propose plusieurs mesures permettant la généralisation progressive de la télé-déclaration fiscale sur les contribuables relevant du régime du réel, ce qui permettra de booster le processus de numérisation des données fiscales.

PAR RIAD EL HADI



Ainsi, le projet, rendu public par le ministère des Finances, propose de soumettre les contribuables réalisant des bénéfices professionnels, imposés d'après le régime du bénéfice réel, à l'obligation déclarative sans paiement, par voie de télé-déclaration, laquelle concerne actuellement les grandes entreprises uniquement.

Les contribuables, relevant du régime du réel, sont ainsi tenus de souscrire, au titre du résultat de l'année ou de l'exercice précédent, la déclaration spéciale du montant de leur bénéfice net, ainsi qu'un état récapitulatif annuel comportant des informations devant être extraites de la déclaration précitée et des états annexes.

Les personnes morales (sociétés, établissements et organismes publics à caractère industriel et commercial) visées à l'article 136 du Code des impôts directs et taxes assimilées, sont tenues, de leur côté, de souscrire, au plus tard le 20 mai, par voie de télé-déclaration, un état récapitulatif annuel comportant des informations devant être extraites de la déclaration annuelle des résultats et des états annexes. Une amende fiscale de 1.000.000 DA, est prévue pour les personnes morales concernées qui n'ont produit leur état récapitulatif annuel, au plus tard le 20

mai. L'amende sera majorée de 100 %, lorsque les contribuables ne souscrivent pas l'état récapitulatif annuel à l'expiration d'un délai de 30 jours à compter de la date de réception de la mise en demeure.

La mise en place de l'obligation déclarative pour ces nouvelles catégories de contribuables "obéit à un souci d'introduction au niveau du système d'information Jibayatic, d'un outil d'aide à la programmation d'un contrôle fiscal basé sur l'analyse risque du tissu fiscal, laquelle ne peut être effectuée en l'absence, au niveau de ce système, de la déclaration annuelle, d'autant plus qu'il y est prévu un processus dédié à l'établissement des programmes de contrôle", est-il expliqué dans l'exposé des motifs de cette mesure. Le PLF, qui sera débattu à l'APN à partir de la semaine prochaine, au niveau de la commission des Finances et du Budget, institue également l'obligation aux employeurs ou débirentiers établis en Algérie, qui payent des traitements, salaires, pensions, indemnités, émoluments et rentes viagères, de souscrire leurs états de salaires au niveau du service fiscal de rattachement, sur support informatique et par voie de télé-déclaration.

Cette mesure est justifiée par le besoin pour l'administration fiscale de disposer de ces informations sous format dématé-

rialisé et s'inscrit dans la démarche de numérisation des services fiscaux.

Elle vise à faciliter au contribuable l'accomplissement de la formalité de déclaration, et de permettre une meilleure exploitation de données déclarées et d'en faire les rapprochements nécessaires, utiles à l'appréciation de l'exactitude de ces données.

Il est aussi proposé d'instituer la faculté de souscription, par voie de télé-déclaration, des états de paiements à des tiers (honoraires et redevances pour brevets, frais d'assistance technique, de sous-traitance d'études, de locations de matériels...) ainsi que les États clients pour la vente de gros.

Par ailleurs, le PLF prévoit de permettre aux contribuables soumis aux droits indirects, de télécharger les imprimés relatifs aux titres des mouvements afin de réduire les déplacements fréquents des contribuables au niveau des services fiscaux pour retirer ces documents.

Outre la simplification des procédures de la gestion des droits indirects, cette mesure permettra, ultérieurement, la dématérialisation totale de l'établissement de ces titres, selon l'exposé des motifs contenu dans l'avant-projet de loi de finances.

R. E.

VENTE DE PSYCHOTROPES DANS LES OFFICINES

Les nouvelles règles applicables dès le 3 novembre

Le Syndicat national des pharmaciens d'officine (Snapo) tient à porter à la connaissance de l'ensemble des pharmaciens qu'à partir du 3 novembre 2020, les dispositions du décret exécutif 19-379 publié au Journal officiel du 5 janvier 2020 seront applicables. Ces dispositions, précise le Snapo dans un communiqué rendu public hier, concernent les produits officiellement classés comme psy-

chotropes selon l'arrêté ministériel du 9 juillet 2015.

Ces médicaments ne pourront plus être dispensés aux citoyens par les pharmaciens que sur présentation d'ordonnances à souches comme le stipule désormais la réglementation. A ce titre "nous informons également tous les médecins du secteur privé et public ainsi que l'ensemble des citoyens que ces produits soumis

à une réglementation rigoureuse et spécifique ne pourront plus être délivrés par les pharmaciens sur présentation des ordonnances habituelles mais uniquement et exclusivement sur présentation d'ordonnances à souches de couleur différente et portant un numéro de série", indique le Snapo dans son communiqué.

R. N.

CÉRÉALES

L'Algérie achète 510.000 tonnes de blé

L'Office algérien interprofessionnel des céréales (OAIC) a procédé ce mercredi à l'achat de 510.000 tonnes de blé de mouture d'origine facultative pour une livraison au mois de novembre prochain.

Selon l'information rapportée par

Reuters et citant des traders européens, après une deuxième journée de négociation, l'OAIC a acheté cette quantité de blé à 263,50 dollars la tonne, sans indiquer l'origine des achats.

Le 12 octobre dernier l'OAIC avait lancé un appel d'offres international

pour l'achat de 50.000 tonnes de blé de mouture en ouvrant l'accès au marché pour la zone de la Mer noire, ce qui mettra à rude concurrence le blé français qui alimentait le marché algérien depuis plusieurs années.

R. N.

PROCÈS Mme MAYA

De lourdes peines prononcées

Nachinache Zoulikha-Chafika, dite "Mme Maya", jugée par le tribunal de Chéraga pour des affaires de corruption, a été condamnée mercredi à 12 ans de prison ferme, peine assortie d'une amende de 6 millions de dinars et de la saisie de ses biens.

Ses deux filles, Imène et Farah, ont été condamnées chacune à 5 ans de prison ferme avec une amende de 3 millions de dinars et la saisie des biens.

Impliqués dans cette affaire, l'ancien wali de Chlef, Mohamed Ghazi, a été condamné à 10 ans de prison ferme avec une amende d'un million de dinars, et son fils Chafie à 2 ans de prison ferme et une amende de 500.000 DA.

Jugés aussi pour cette affaire, l'ancien wali d'Oran, Abdelghani Zaâlâne, et l'ancien Directeur général de la Sûreté nationale, Abdelghani Hamel ont été condamnés, tous les deux, à 10 ans de prison ferme avec une amende d'un million de dinars chacun.

Les deux investisseurs et entrepreneurs, Belaïd Abdelghani et Ben Aïcha Miloud ont été condamnés respectivement à 7 et 10 ans de prison ferme avec une amende d'un million de dinars chacun.

L'ancien député à la retraite, Omar Yahiaoui (en fuite à l'étranger), a été condamné à 10 ans de prison ferme avec une amende d'un million de dinars, la saisie des biens et le lancement d'un mandat d'arrêt international à son encontre.

Mme Maya et ses deux filles doivent, selon le verdict, verser 600 millions de dinars de dédommagement au Trésor public.

La défense a décidé de faire appel du jugement.

DÉCÈS DU MOUDJAHID ET
DIPLOMATE ABDELKADER
HADJAR

Djerad présente ses condoléances

Le Premier ministre, Abdelaziz Djerad, a présenté hier ses condoléances à la famille du moudjahid et diplomate Abdelkader Hadjar, décédé avant-hier à l'âge de 83 ans.

"C'est avec une immense tristesse que j'ai appris le décès du moudjahid et diplomate Abdelkader Hadjar, que Dieu lui fasse miséricorde. En cette douloureuse circonstance, je tiens à présenter à sa famille mes sincères condoléances et à l'assurer de ma profonde sympathie, priant Dieu Tout-Puissant d'accorder au défunt Sa Sainte Miséricorde et de prêter réconfort à ses proches. A Dieu nous appartenons et à Lui nous retournons", a écrit M. Djerad sur son compte twitter. Né en 1937 à Tiaret, le défunt avait occupé le poste d'ambassadeur d'Algérie dans plusieurs pays, notamment la Libye, la Syrie, l'Iran, l'Égypte et la Tunisie.

Abdelkader Hadjar a également été pendant plusieurs années membre du Comité central du parti du Front de libération nationale (FLN).

R. N.

PROCLAMATION DES RÉSULTATS DU BAC

Les candidats à l'assaut des lycées



Le ministère de l'Éducation vient de rendre publics les résultats du baccalauréat 2019/2020 dont il avait révélé avant-hier soir le taux global de réussite à l'échelle nationale et au niveau des différentes filières.

PAR CHAHINE ASTOUATI

Les résultats ont été accessibles hier sur le site de l'Onec, mais également visibles dans les lycées où ils sont affichés sur des grands panneaux posés à l'entrée des établissements qui sont pris d'assaut par les candidats.

Bousculades, cohue des candidats devant les tableaux d'affichage, téléphone portable à la main, pour immortaliser l'événement en prenant une photo de la liste sur laquelle sont inscrits les noms. Cris de joie, embrassades, étreintes, mais aussi larmes (de joie ou de déception), accompagnent la proclamation des résultats, alors que des tirs de feux d'artifices déchirent le ciel de la capitale sur fond de youyous fusant de toutes les cités.

En somme une ambiance joyeuse,

à l'échelle de la nation qui vit un moment de communion, après une attente angoissante de plusieurs semaines pour connaître les résultats de ce sacré examen du Bac qui ressemble, cette année, à une véritable odyssée. Pour rappel, le taux de réussite nationale est de 55,30 %, avec la filière mathématique qui arrive en tête avec un taux de réussite de 80,22 %, suivie des langues étrangères avec un taux de 67,78 %, la filière technique mathématique avec 58,48 %, les sciences expérimentales avec 56,97 %, la filière littéraire et philosophie avec un taux de 52,60 et enfin gestion et économie avec 38,09 %.

"On s'attendait à des résultats plus importants"

Il ne restait que quelques heures avant la publication des résultats du baccalauréat, au niveau des établissements scolaires et sur le site électronique de l'Office national des examens et concours (Onec). Cette année, un peu plus de la moitié des postulants ont décroché le sésame qui ouvre grandes les portes de l'université. Le taux de réussite au niveau national est de 55,30 %, alors qu'il était de 54,56 % la dernière session.

Les parents d'élève estiment que ce taux reste "faible", au regard des mesures prises par les responsables du secteur à l'instar de la révision de la moyenne d'obtention du baccalauréat. Djamil Bacha, membre de l'Association des parents d'élève, explique ces résultats par la pandémie du coronavirus qui "a éloigné les élèves" ainsi que par les "sujets inabordables" dans certaines filières.

"Heureusement que le ministère a eu la sage décision d'adopter le rachat", a-t-elle affirmé tout en appelant à une "réforme radicale" de l'examen baccalauréat.

De son côté, Meziane Meriane estime que les résultats sont "acceptables". Dans une déclaration à la radio Chaîne 3, le président du Syndicat national des enseignants du secondaire dit qu'il s'attendait "à des résultats plus importants d'autant que la moyenne d'obtention a été revue à la baisse".

M. Meriane note que l'évaluation "importe peu et que l'enjeu réside dans la qualité des bacheliers" que le secteur forme chaque année.

C. A.

UNIVERSITÉ

Le MERS fixe les vacances 2020-2021

Le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique (MERS) a décliné les périodes des vacances universitaires au titre de l'année 2020-2021.

Dans un communiqué rendu public, hier, le MERS a ainsi fixé les dates des vacances d'hiver du 24 décembre 2020 au 2 janvier 2021, celles du printemps du 11 au 20 mars 2021 et enfin les grandes

vacances d'été du 15 juillet au 15 septembre.

A noter que la rentrée universitaire a été fixée au 22 novembre prochain.

R. N.

PÉTROLE

L'AIE ne voit pas de pic de la demande

La "demande pétrolière n'est pas proche d'atteindre un véritable pic en l'absence de décisions politiques fortes", a estimé le directeur exécutif de l'Agence internationale de l'énergie (AIE), Fatih Birol. "L'ère de la croissance mondiale de la demande de pétrole va prendre fin ces dix prochaines années mais en l'absence de grand changement dans les politiques des gouvernements, je ne vois pas de signes d'un pic de la demande mondiale de pétrole", a déclaré M. Birol lors d'une conférence virtuelle.

Dans son rapport annuel publié mardi matin, l'AIE indique ainsi que selon deux de ses scénarios (celui qui extrapole à partir des politiques et des engagements actuels et celui qui imagine une reprise économique plus tardive), la "consommation pétrolière doit certes atteindre un plateau au tournant des années 2030, mais sans entamer ensuite un repli marqué".

Selon l'AIE, la consommation de pétrole doit chuter de 8 % cette année en raison de la pandémie de Covid-19, avec notamment la quasi mise à l'arrêt du trafic aérien. Cette situation a alimenté des spéculations sur un possible pic pétrolier qui aurait peut-être été déjà atteint.

Mais à court terme, "avec le rebond économique mondial nous allons assister à un rebond de la demande pétrolière" en l'absence de décision politique, a souligné M. Birol.

Le scénario qui se fonde sur les politiques actuelles prévoit ainsi un retour du pétrole à ses niveaux d'avant-crise d'ici à 2023.

Le patron de la compagnie nationale saoudienne Aramco, Amin Nasser, qui s'exprimait mardi dans le cadre d'un forum énergétique, prévoit pour sa part un rebond encore plus rapide. "Ma prédiction c'est que l'on sera remis, je l'espère, d'ici à 2022. Même si je sais que l'AIE parle de 2023", a-t-il dit. "Le pire est clairement derrière nous" sur le marché. "Nous voyons un gros rebond en Asie, particulièrement en Chine, qui est presque à des niveaux pré-Covid, hormis pour le carburant aérien", a-t-il expliqué. "La vitesse de la reprise dépendra d'une éventuelle seconde vague et de son importance", a ajouté le patron de la première compagnie mondiale.

L'AIE a par ailleurs relativisé l'impact des changements de comportements, soulignant par exemple que certaines habitudes (comme le recours plus important à la voiture individuelle) pouvaient en compenser d'autres (comme la baisse du transport aérien). "Cette année, 2,5 % des voitures vendues dans le monde étaient électriques mais environ 42 % étaient des SUV", ces 4x4 urbains plus polluants, a encore souligné Fatih Birol. L'AIE prévoit cette année une baisse de 7 % des émissions de CO2 liées au secteur de l'énergie mais envisage également un rebond. "Le monde est loin de faire assez pour mettre (ces émissions) sur le chemin d'un déclin structurel", a jugé M. Birol.

Le Brent à 42,41 dollars à Londres

Les cours du pétrole marquaient une pause hier, après une forte baisse lundi en partie rattrapée le lendemain, tandis que plusieurs études montrent une reprise de la demande toujours fragile.

Mercredi matin, le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en décembre valait 42,41 dollars à Londres, en légère baisse de 0,09 % par rapport à la clôture de mardi.

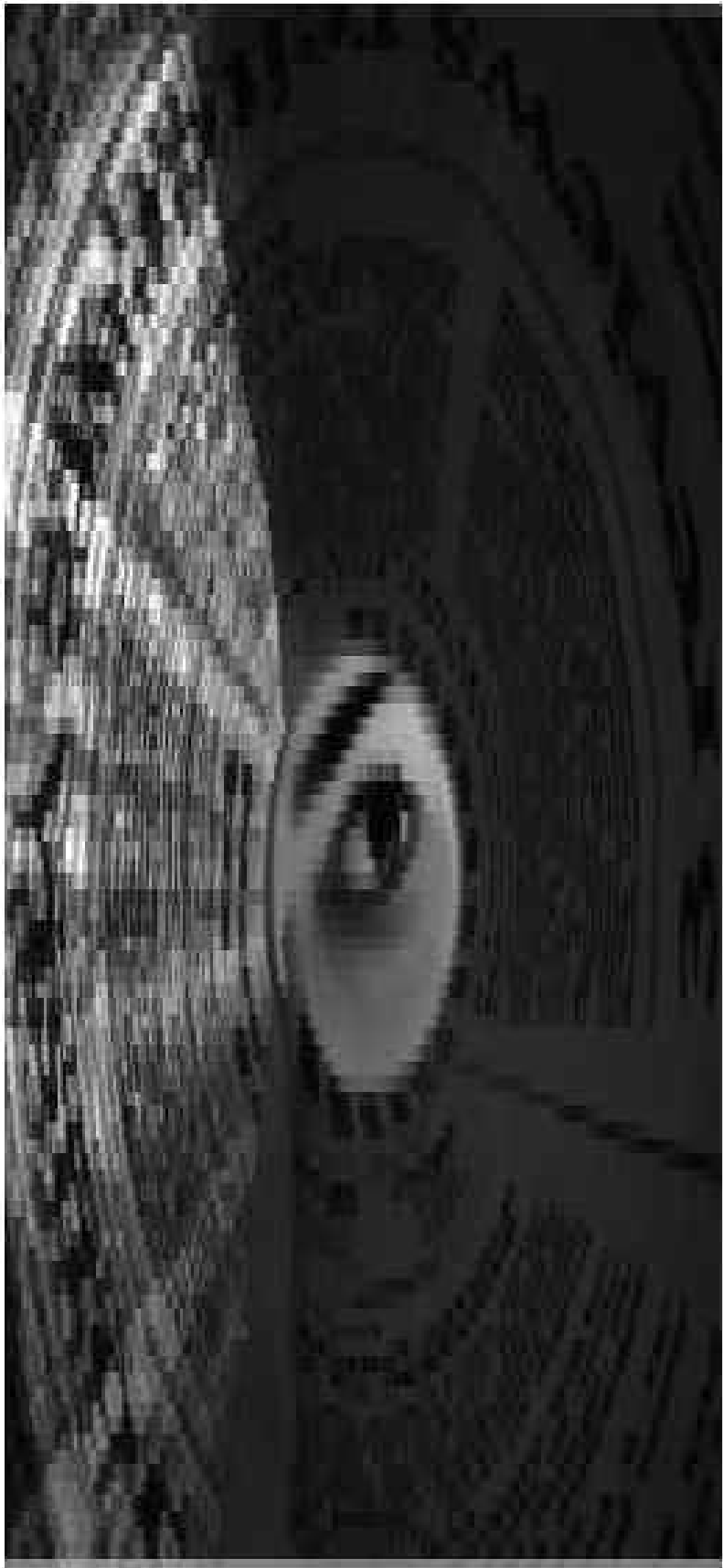
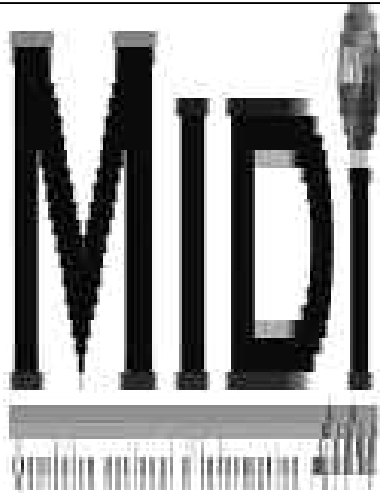
A New York, le baril américain de WTI pour novembre abandonnait 0,12 % à 40,15 dollars. "Les deux principaux contrats à terme du pétrole brut continuent de se remettre de la chute de lundi", a constaté Avtar Sandu, analyste.

L'analyste considère que les données publiées par le Fonds monétaire international (FMI) la veille, "qui constatent que la reprise de la pandémie a été meilleure que prévu", encouragent les cours du brut à se maintenir à flot. Le FMI table désormais sur une contraction du Produit intérieur brut (PIB) mondial de 4,4 % cette année contre 5,2 % estimé en juin. Mais la reprise s'essouffle déjà.

Et l'Agence internationale de l'énergie (AIE) a prévenu mercredi dans son rapport mensuel "qu'une seconde vague de cas de Covid-19 et de nouvelles restrictions de mouvement sont maintenant en train de ralentir la croissance de la demande" en pétrole. La veille, c'est l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) elle-même qui revoyait à la baisse le niveau de demande pour 2021, reflétant des perspectives de croissance économique plus faible, à la fois pour les pays développés de l'OCDE et les autres. "Sans une nouvelle diminution de l'offre, l'affaiblissement de la demande pourrait entraîner une augmentation des stocks qui ferait baisser les prix", selon l'analyste Neil Wilson.

A l'occasion d'une conférence du secteur pétrolier mardi, le ministre émirati de l'Énergie Souheil al-Mazrouei a cependant écarté tout changement dans la marche de retour sur le marché, progressif, des barils de l'Opep.

R. R.



L'INFO, RIEN QUE L'INFO

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE LA SANTÉ DE LA POPULATION
ET DE LA REFORME HOSPITALIERE
DIRECTION DE LA SANTE ET DE LA POPULATION DE LA WILAYA DE MEDEA
NIF 096216019050921
Avis d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales
n° 06/DSP/2020

La Direction de la santé et de la population de la wilaya de Médéa, lance un Avis d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales pour la réalisation des travaux de : Réhabilitation des structures hospitalières à travers la wilaya de Médéa. Décomposé en lots comme suit :

- LOT 01 : Etablissement Public Hospitalier (E.P.H) de Médéa
- LOT 02 : Etablissement Public Hospitalier (E.P.H) de KSAR EL BOUKHARI
- LOT 03 : Etablissement Public Hospitalier (E.P.H) de BERROUAGHIA
- LOT 04 : Etablissement Public Hospitalier (E.P.H) d'AIN BOUCIF
- LOT 05 : Etablissement Public Hospitalier (E.P.H) de BNISLIMANE

CONDITIONS D'ELIGIBILITE :

Ne peuvent participer au présent avis d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales que les entreprises qui satisfont les conditions d'éligibilité suivantes :

1. Capacité professionnelle :

Qualifiés à la catégorie **Quatre (04)** et plus, dont l'activité principale est le bâtiment

2. Références professionnelles :

qui réponde aux critères sous cité
-03 Attestation de bonne exécution durant les 05 dernières années 2015-2016-2017-2018-2019 pour des projets similaires cachet et signé par des maîtres d'ouvrages publics. D'un montant de :
*30.000.000,00 pour le lot n° 01 Etablissement Public Hospitalier (E.P.H) de Médéa
*15.000.000,00 pour les lots : pour les lots : 02 E.P.H Kasr El Boukhari / Lot 03 E.P.H Berrouaghia / Lot 04 E.P.H Ain Boucif / Lot 05 E.P.H Beni-Slimane

3. Moyens humains :

*01 ingénieur en Génie civil

ou

*01 DEUA ou TS en bâtiment.

Les entreprises intéressées par le présent avis peuvent retirer le cahier des charges auprès de la Direction de la santé et de la population de la wilaya de Médéa - Bureau des marchés - sise au Boulevard de l'ALN AIN D'heb - MEDEA. Le dossier d'appel d'offres doit être composé trois enveloppes séparées, l'une portant la mention « dossier de candidature », « offre technique » et l'autre « offre financière ».

1- Le dossier de candidature contient :

- 1) Une déclaration de candidature datée, signée et visée
- 2) Une déclaration de probité datée, signée et visée
- 3) Registre de commerce approuvé par la CNRC contient le code exigé
- 4) Statut de l'entreprise légalisé par le notaire
- 5) Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise
- 6) Certificat de qualification et de classification professionnelle en activité principale Bâtiment, catégorie **quatre (04)** et plus
- 7) Extrait de rôle original ou copie en cours de validité apuré ou échelonné
- 8) Mise à jour NNAS-CASNOS-CACOBAPTH originale ou copie en cours de validité
- 9) Copie de numéro d'identification fiscale (NIF)
- 10) Copie de casier judiciaire concerne le candidat ou le soumissionnaire lorsqu'il s'agit d'une société
- 11) Attestation des comptes sociaux, pour les personnes morales (sociétés) année 2019
- 12) Références professionnelles de l'entreprises appuyées par des attestations de bonne exécution de 05 dernières années
- 13) Liste du matériel, appuyée par des cartes grises, assurance an cours de validité +PV de contrôle technique valide + d'huissier de justice pour le matériel non roulant pour l'année 2020
- 14) Bilans financiers de 03 dernières années (2017-2018-2019)
- 15) Les qualifications et expériences des personnels-clés qui dirigent le projet (diplômes, affiliations en cours de validité pour tous les ouvriers)
- 16) Planning de la réalisation signée et cachet.

2-Offre technique :

- 1- Une déclaration à souscrire datée, signée et visée
- 2 - Tout document permettant d'évaluer l'offre technique, un mémoire technique justificatif et tout autre document exigé
- 3- Le cahier des charges portant à la dernière page, la mention « **lu et accepté** ».

3-Offre financière :

- 1- La lettre de soumission datée, signée et visée
- 2- Le bordereau des prix unitaires (BPU) daté, signé et visé
- 3- Le détail quantitatif et estimatif (DQE) daté, signé et visé.

Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention « dossier de candidature »

« offre technique » ou « offre financière », selon le cas. Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention :

A MONSIEUR LE DIRECTEUR DE LA SANTÉ ET DE LA POPULATION DE LA
WILAYA DE MÉDÉA Bureau des marchés
- sise au Boulevard de l'ALN AIN D'hab - MEDEA -
Avis d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales
n° 06/DSP/2020

Projet : Réhabilitation des structures hospitalières à travers la wilaya de Médéa.

- LOT 01 : Etablissement Public Hospitalier (E.P.H) de Médéa
- LOT 02 : Etablissement Public Hospitalier (E.P.H) de KSAR EL BOUKHARI
- LOT 03 : Etablissement Public Hospitalier (E.P.H) de BERROUAGHIA
- LOT 04 : Etablissement Public Hospitalier (E.P.H) d'AIN BOUCIF
- LOT 05 : Etablissement Public Hospitalier (E.P.H) de BNISLIMANE

« à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évali-uation des offres »

Toutes les offres doivent être déposées le dernier jour du délai de préparation des offres défini par **dix (10) jours** à compter de la première publication de l'avis d'appel d'offres dans le Bulletin officiel des marchés publics de l'opérateur public (BOMOP) ou la presse ou le portail des marchés publics, et si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant et cela à **12h00** au siège de la Direction de la Santé et de la Population de la wilaya de médéa, sise au Boulevard de l'ALN AIN D'hab - MEDEA.

L'ouverture des plis des dossiers de candidatures, des offres techniques et financières intervient pendant la même séance en présence des soumissionnaires ou ses représentants au siège de la Direction de la Santé et de la Population de la Wilaya de Médéa - Bureau des marchés, au Boulevard de l'ALN AIN D'heb - MEDEA - le dernier jour du délai de préparation des offres ou le jour de dépôt à **14h00**.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres à la durée égale **90 jours +** préparation des offres.

République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de la Communication

**Prix du Président de la République,
du Journaliste Professionnel
Sixième édition, 2020**

«La numérisation..une passerelle vers l'Algérie nouvelle »

Le Ministère de la Communication annonce le lancement du «**Prix du Président de la République, du Journaliste Professionnel**», dans sa **sixième** édition, comptant pour l'année 2020, qui sera décerné à l'occasion de la célébration de la Journée nationale de la Presse le 22 octobre 2020.

Ce prix a été institué par décret présidentiel N° 15-133 du 02 Chaabane 1436 correspondant au 21 mai 2015, en signe de reconnaissance au valeureux parcours des journalistes Algériens durant la guerre de libération nationale et d'appui aux efforts des professionnels de la presse nationale qui contribuent à la promotion du droit du citoyen à une information objective et crédible à travers la presse écrite, audiovisuelle et électronique.

Objectifs:

- Encourager et promouvoir la production journalistique nationale sous toutes ses formes
- Stimuler l'excellence, la création et la professionnalisation au sein de la presse nationale en instaurant la culture du mérite.
- Récompenser les meilleures œuvres individuelles ou collectives ayant trait à la thématique retenue.

Catégories du prix :

- **L'information écrite** : article de fond, critique, éditorial, reportage ou enquête.
- **L'information télévisuelle** : reportages, enquêtes d'investigation, documentaires, bandes d'actualités filmées.
- **L'information radiophonique** : émission d'information, reportages, et enquêtes.
- **La presse électronique** : meilleure œuvre d'information diffusée sur le net.
- **L'illustration** : photographies, dessins et caricatures de presse publiés par un organe de presse nationale.

Conditions de participation :

- Etre de nationalité Algérienne ;
- Etre titulaire de la carte nationale de journaliste professionnel ;
- Ne pas être membre du jury ;
- Le candidat peut présenter sa candidature à titre individuel ou collectif.
- Le candidat n'est autorisé à participer que dans une seule catégorie et par une seule œuvre, à l'exception du prix d'illustration dont le nombre peut atteindre dix (10) exemplaires de photographies, dessins ou caricatures de presse.
- Les œuvres présentées doivent faire l'objet de diffusion ou de publication par un organe de presse national durant la période 2019 - 2020.

Thème du concours: «La numérisation..une passerelle vers l'Algérie nouvelle »

Modalités d'attribution du prix :

Le jury procédera à la sélection des trois lauréats dans chacune des 05 catégories. Le prix sera décerné à la meilleure œuvre des trois lauréats. En plus du certificat de mérite, les lauréats des quatre premières catégories bénéficieront d'une récompense financière dont le montant est fixé comme suit :

- Un million de dinars (1.000.000DA) pour le 1^{er} lauréat
- Cinq cent mille dinars (500.000DA) pour le 2^e lauréat
- Trois cent mille dinars (300.000DA) pour le 3^e lauréat

Pour la cinquième catégorie, l'auteur de la meilleure illustration bénéficiera d'une récompense financière de l'ordre de cent mille dinars (100.000 DA).

Dossier de candidature :

Les dossiers de candidatures doivent contenir les documents et pièces qui suivent :

- Pièces administratives :**
 - Copie de la carte nationale du journaliste professionnel.
 - Attestation de travail datée de moins de trois mois.
- Œuvre objet de participation :**
 - L'œuvre faisant objet de participation doit être remise dans les conditions et les normes techniques requises.
- Formulaire de candidature portant ce qui suit :**
 - Données personnelles sur le candidat ;
 - Données relatives à l'œuvre objet de participation ;
 - Justificatif de diffusion ou de publication de l'œuvre, signé conjointement par le candidat et la direction du media employeur.

Dépôt des dossiers :

Les dossiers de participation seront adressés au président du jury du Prix du Président de la République du journaliste professionnel, Ministère de la Communication, avenue des 3 frères Bouaddou, Bir Mourad Rais, Alger.

- Par voie postale, le cachet de la poste faisant foi,
- Par dépôt au bureau d'ordre général (B.O.G) du Ministère de la communication

La date limite du dépôt des dossiers est fixée au 18 octobre 2020.

Formulaire de candidature :

Voir le lien de téléchargement sur le site web du Ministère de la communication:

<http://www.ministerecommunication.gov.dz/fr>

CÉLÉBRATION DU CENTENAIRE DE LA NAISSANCE DE MOHAMED DIB

Grande soirée artistique à Alger



Présidée au palais de la culture Moufdi-Zakaria par la ministre de la Culture et des Arts, Malika Bendouda, la soirée s'est déroulée devant un public relativement nombreux, astreint aux mesures sanitaires strictes de prévention contre le coronavirus.

Une grande soirée artistique dédiée au centenaire de la naissance du poète et romancier Mohamed Dib, un des pères fondateurs de la littérature algérienne d'expression française, a été animée lundi à Alger par des ensembles de musique, de danse et de théâtre. Présidée au palais de la culture Moufdi-Zakaria par la ministre de la Culture et des Arts, Malika Bendouda, la soirée s'est déroulée devant un public relativement nombreux, astreint aux mesures sanitaires strictes de prévention contre le coronavirus. La quarantaine d'instrumentistes de l'Orchestre symphonique de l'Institut national supérieur de musique (INSM), dirigée par le maestro Lotfi Saïdi a ouvert la soirée avec un programme qui a consisté en une suite de grandes œuvres univer-

selles du XVIII^e, XIX^e et XX^e siècles, et une autre de chansons et musique du patrimoine algérien, arrangées en grande partie par Hocine Bouifrou. Le public a pu apprécier les voix présentes et cristallines des sopranes, Sarah Saïdi, Anissa Hadjerssi, Rayane Bensib et Yasmine Tail, ainsi que celles toutes aussi bien étoffées, des ténors Imad-Eddine Eddouh, Ahmed Abdelhadi (Hamada) et Massinissa Kaci.

La chorale polyphonique Ranine, dirigée par Wiam Benamar-Benhamouda, a rendu quelques pièces du programme musical, dont l'ode à l'Algérie, montée sur la cantate scénique au ton imposant, *Carmina burana / Fortuna* de Carl Orff, et un texte aux accents patriotiques écrit par Rabeh Kadem, qui a suscité une grande émotion chez le public. En rapport avec la thématique de la soirée, les instrumentistes ont interprété la musique composée par Lamine Bechichi (1927-2020), du téléfilm *El Hariq*, tiré de, *L'incendie* de Mohamed Dib et réalisé en 1974 par Mustapha Badie (1928-2001). Un hommage a ensuite été rendu par Malika Bendouda à celle qui a incarné le personnage de Lalla Ayni dans le téléfilm *El Hariq*, la grande actrice Chafia Boudraâ, qui "n'a pu

faire le déplacement", pour des raisons, a expliqué la ministre, relatives aux "restrictions sanitaires imposées". Après la lecture, par la jeune Kaouther Fatmi (12 ans), d'un court extrait de *L'incendie*, un montage poétique théâtral intitulé "*Dans le sanctuaire de Mohamed Dib*", tiré de *L'Aube Ismaël* de Dib, mis en scène par Ahmed Rezzag et produit par le théâtre national Mahieddine Bachtarzi, a été présenté par une pléiade de comédiens, dont Mohamed Frimehdi, incarnant le rôle de l'auteur, Mourad Oudjit, Nabila Ibrahim et Nesrine Belhadj. La chorégraphe Nouara Idami a, pour sa part, choisi de rester dans le thème de la célébration, en exploitant la marginalisation dont avait souffert Dib, pour parler de celle que subit l'"Artiste" (titre de son œuvre) en Algérie, à travers un groupe de huit danseurs et ballerines qu'elle dirige et un travail conçu et réalisé par la chorégraphe, sur un texte de Moussa Noun, une musique du Trio palestinien Jobran, et une idée de Tarek Mirch. Un autre montage théâtral, tiré des récits de *L'incendie*, *Mille heures pour une gueuse* et *Le métier à tisser*, produit par le théâtre régional de Constantine et mis en scène par Karim Boudechiche, a été présenté par

six comédiens, dont Hakim Dekkar, qui ont tenu à rendre un autre hommage à Nouredine Bechkri, grand comédien et ancien directeur artistique du TRC. La soirée s'est terminée par la prestation époustouflante de la chorégraphe Khadidja Guemiri et son partenaire Yahia Zakaria Hadj Ahmed, un duo en feu qui a interprété dans la grâce du mouvement et la beauté du geste, "*Hadhrat el hob*", conçu et mis en scène par Khadidja Guemiri sur un texte de Bachir Gharib et une musique de la Tunisienne Dorsaf Hamdani. Durant deux heures et demie, le public s'est délecté, appréciant les différentes prestations au programme, soutenues par la projection d'images et de vidéos à l'effigie du romancier mis à l'honneur sur une scène embellie par un éclairage varié aux couleurs vives. En présence de plusieurs membres du gouvernement, Malika Bendouda s'est engagée à mettre à la disposition des écrivains-traducteurs et des scénaristes des résidences d'écriture pour "*traduire vers l'arabe les œuvres de Mohamed Dib qui ne le sont pas encore et adapter ses œuvres au cinéma et au théâtre, ainsi qu'éditer les œuvres littéraires et poétiques de Mohamed Dib, dans des formats de poche*".

PRIX KATARA DU ROMAN ARABE

Houda Bouhraoua primée dans la catégorie Roman de jeunes

L'écrivaine algérienne Houda Bouhraoua a décroché, mardi à Doha au Qatar, le 6^e Prix Katara du roman arabe, dans la catégorie Roman de jeunes, pour son roman *Nahwa ennour* (Vers la lumière). Organisé à distance en raison de la pandémie de coronavirus, ce concours est organisé par la Fondation du village culturel de Katara sous l'égide de l'Organisation arabe pour l'éducation, la culture et les sciences (Aleco). Enseignante de langue anglaise, dramaturge pour enfants, Houda Bouhraoua figurait déjà, en 2019, sur la short-list du Prix Choumane de la littérature pour enfant en Jordanie. Elle compte à son actif plusieurs œuvres, dont *El-wali es-salah* (Le Saint patron). Dans la catégorie Roman de jeunes, les autres lauréats sont l'Égyptien Mehdi Salah El-Douidi, pour son roman *El Koubâat Ethalth* (Les trois casquettes), le Palestinien Mohamed Mahmoud El-Akchia pour son roman 2222, l'Irakien Nadhem Mezhar pour son roman *Adjnihatou Ennar* et la Jordanienne Nada Djamel Salah pour son roman *Kahirou Karasinatou Essand*. Les lauréats recevront chacun une récompense de 10.000 USD et verront leurs œuvres éditées et distribuées.

Dans la catégorie Roman arabe non édité, les lauréats sont le Mauritanien Cheikh Ahmed El-Bane pour son roman *Oued El-Hatab* et le Jordanien Ibrahim Nasreddine pour son roman *Debbaba tahta Chadjarat El-milad*. Dans la catégorie Romans non édités, figurent parmi les lauréats le Tunisien Lazhar Zenad et le Marocain Said El Alam. La récompense est de 60.000 USD en plus de la traduction vers l'anglais des romans primés. Dans la catégorie Études portant sur la recherche et la critique littéraire, cinq lauréats ont décroché la récompense de 15.000 USD en plus de la publication et la distribution de leurs travaux. Il s'agit du docteur Oussama Ayoub Alimi et du docteur Mohamed Ismail El Lebari (Égypte), du docteur Abdelmalek Achehaboune et du docteur Mustapha En Nahal (Maroc) et du docteur Aloui Ahmed Salah El Maljami (Yémen). Enfin, l'écrivain Abderahim Essadiki a remporté le prix "Roman Qatari publié" parmi 15 romans en compétition dans cette 5^e catégorie, instituée depuis la 5^e édition avec une récompense de 60.000 USD en plus de la traduction vers l'anglais du roman primé.



PARCOURS ATYPIQUE DE MOHIA

Rencontre sur une œuvre prolifique

Le cycle de conférences programmées à Alger dans le cadre de la manifestation "La rentrée culturelle", lancée par le ministère de la Culture et des Arts le 26 septembre dernier, s'est achevé avec une rencontre autour du parcours atypique et de l'œuvre prolifique du poète et dramaturge Mohia, un des précurseurs du théâtre d'expression amazighe.



Animée par l'universitaire Ghania Mouzarine et le dramaturge Nouredine Ait Slimane, la rencontre, dirigée par le Théâtre régional Kateb-Yacine de Tizi-Ouzou, s'est déroulée à la Bibliothèque nationale d'El-Hamma. L'enseignante au département de la langue amazighe à l'université Mouloud-Maameri de Tizi-Ouzou, Ghania Mouzarine a d'abord abordé "L'identité et l'imaginaire dans le théâtre de Mohia" à partir du texte de "Mohand U Chavane", adaptation qu'il a tirée de *Le ressuscité* du dramaturge chinois Lu Xun. Selon l'universitaire, un des soucis majeurs dans les adaptations de Mohia est la nécessité de "*transférer l'imaginaire collectif*" où réside l'universalité et la "*caractérisation des personnages*" qui contribuent à contextualiser l'œuvre traitée en lui

restituant la structure socio-politique et l'environnement culturel autochtone ciblé. Dans "*Mohand U Chavane*", il s'est agit d'une quête pour récupérer un passé avec la possibilité d'opérer de nouvelles lectures susceptibles de promouvoir la langue amazighe et la tradition berbère, "*souci récurrent*" chez Mohia, qui insiste sur "*l'importance de transmettre le message quitte à changer les données culturelles du texte de départ*", explique l'oratrice. S'adressant à l'intelligence du récepteur en lui donnant des indices, pour le faire réagir et l'inciter à aller faire des recherches, Mohia, voulait également savoir "*jusqu'où pouvait aller cette langue vernaculaire*", d'où son choix, ajoute l'universitaire, d'aller vers l'adaptation des œuvres universelles. Entamant son intervention avec la lecture de *Ayen V'Ghigh* (ce

que je veux), un court poème de Mohia, sur la nécessité de passer à l'étape de l'écriture de tamazight après des siècles d'oralité, l'écrivain et dramaturge Nouredine Ait Slimane a commencé par décrire l'auteur de ce poème comme "*un personnage en quête de vérité en anticipant les obstacles*". Le conférencier a ensuite expliqué que toutes les œuvres de Mohia reposaient sur la "*crédibilité*" de ses personnages, dont les dialogues évoluaient dans ce que le dramaturge appelait "*tafellahith*" (la langue pay-sanne), et auxquels le public devait impérativement s'identifier. Un préalable important, selon lui, pour la compréhension du message. Auteur de plusieurs poésies, Mohia, Abdellah Mohia, de son vrai nom, avait déclaré que "*le temps de la création était plus long*", optant ainsi pour l'adap-

tation de textes dramaturgiques universels dont il compte une vingtaine, à l'instar de *Am win yergan rebbi*, (*En attendant Godot* de Samuel Beckett), *Tacvaylit*, (La jarre de Luigi Pirandello), *Le Médecin malgré lui* et *Tartuffe* de Molière, *Mohand U Chavane* (*Le Ressuscité* de l'écrivain chinois Lu Xun) ou encore *Sin Enni* (*Les émigrés* du Polonais Slawomir Mrozek). Diplômé en mathématiques, Mohia aura su "*allier rationalité et esthétique*", concluent les participants. La manifestation "La rentrée culturelle", programmée dans toutes les villes du pays, a pris fin mercredi. La cérémonie de clôture de cet événement, initialement prévue mercredi soir, a été reportée à une date ultérieure, selon les organisateurs.

ARTISTE PEINTRE ET CÉRAMISTE

Décès de Mounia Halimi Fernani

L'artiste peintre et céramiste, Mounia Halimi Fernane est décédée mardi à Alger, à l'âge de 57 ans des suites d'une longue maladie, a-t-on appris auprès de ses proches. Architecte de formation, puis enseignante après un long parcours professionnel dans le domaine de l'urbanisme, la défunte n'a pu se soustraire à la magie d'exprimer ses émotions à travers les formes et les couleurs, ce qui l'emmènera à se consacrer pleinement à sa passion pour les arts plastiques. A ses débuts, Mounia Halimi Fernane voulait faire de la céramique, mais elle a dû mettre de côté son ambition faute de moyens, se tournant vers la pein-

ture sur verre et sur toile, ainsi que l'art de la mosaïque. Issue d'une famille où l'art de manier la matière occupe une place prépondérante, la regrettée artiste compte plusieurs créations de toutes sortes, entre tableaux de différents formats peints, à l'eau, à l'huile, à l'encre de Chine, d'autres en céramique ou encore des œuvres d'art faites à partir d'objets de récupération, qu'elle a exposé dans différentes galeries. Après 30 années d'un parcours artistique entièrement consacré au service du patrimoine et de la culture algérienne, Mounia Halimi Fernane, tire sa révérence laissant derrière elle un legs qui continuera de rayonner.



AGENCE ALGÉRIENNE POUR LE RAYONNEMENT CULTUREL (AARC)

Diffusion du court-métrage "Nos mémoires"

L'Agence algérienne pour le rayonnement culturel (AARC) a diffusé lundi soir sur sa chaîne Youtube le court-métrage algérien *Nos mémoires* (Dhikrayatouna), réalisé par Walid Ben Yahia et Farid Nouï.

S cénarisé par Hazar Djaafar, ce travail cinématographique traite des aléas de la vie à travers l'histoire d'un homme qui a perdu sa femme et sa petite fille dans un accident de circulation, et subit suite à cette tragédie un choc psychologique avant de tomber carrément dans le vagabondage.

Un beau jour, le bonhomme trouve, fortuitement, un sac à main d'une fille



dénommée "Amira" qu'il a eu à rencontrer dans une station de bus. Saisi par la nostalgie de sa famille d'antan,

il décide ainsi de rendre à Amira, son dû. Elle qui, vivant solitaire en compagnie de sa grand-mère, souffre

d'une mélancolie aiguë suite à la disparition de ses parents. C'est ainsi que les deux histoires se croisent au carrefour de la tristesse et du spleen mais également à la croisée des émotions humanitaires.

D'une durée de 17 minutes, le court-métrage est filmé à Sétif avec des techniques artistiques simples et sophistiquées à la fois, caractérisant les scènes tournées par Tayeb Ben Naïdja dans le rôle du vagabond, Hilda Douaouda dans le rôle d'Amira et Aïda Kachoud dans le rôle de la grand-mère.

Nos mémoires a été primé dans plusieurs festivals de courts-métrages à Sétif et Bordj-Bou-Arredj, et fut présenté en première lors de la 9e édition du Festival d'Oran du film arabe (2016).

MAGAZINE "FOUNOUN" DU MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES ARTS

Nouvelle parution dédiée aux créations des jeunes talents

Le ministère de la Culture et des arts vient de lancer *Founoun*, un nouveau magazine culturel dédié aux créations des jeunes talents dans les domaines culturels et artistiques.

Troisième du genre à être lancé par le ministère de la Culture en 2020, après le magazine culturel *Inzyahat* et *Ladjdar* consacré au patrimoine matériel et immatériel, *Founoun* consacre son premier numéro au Cheb Hasni, le chanteur de raï assassiné en septembre 1994.

"Hasni icône de la chanson romantique" est le titre d'un dossier spécial sur cet artiste qui a réussi, en peu de temps, à conquérir un large public dans une conjoncture difficile à la fin

des années 90. A 26 ans à peine, Hasni était devenu l'idole d'une jeunesse qui se reconnaissait dans ses chansons.

Ce premier numéro fait, par ailleurs, la part belle au théâtre et au cinéma sans omettre d'autres arts comme la photographie, la musique et la poésie. Il présente également des portraits de jeunes talents révélés dans divers domaines artistiques, à l'instar du jeune metteur en scène de théâtre Okbaoui Cheikh d'Adrar et de la comédienne Wahiba Baali de Tamanrasset, devenue célèbre pour son rôle dans la pièce *Nedjma* du réalisateur Ahmed Ben Aïssa.

Founoun met aussi en lumière des talents prodiges dans d'autres arts

comme la musique et le chant en consacrant des pages à de jeunes artistes aspirant à percer dans ces domaines, dont le jeune chanteur, parolier et compositeur Ibrahim Haderbach, également ingénieur de son. Le magazine publie, en outre, des contributions sur la danse à travers le portrait du break dancer Youba Abelfettah, connu des amateurs de cet art tant à l'intérieur qu'à l'étranger, ainsi que sur le dessin à travers les portraits de l'artiste peintre Medina Brahmi et la fan de Manga Dounia Benchiha.

Outre des articles consacrés à de jeunes talents prometteurs dans la photographie et la littérature, le pre-

mier numéro de *Founoun* traite aussi des arts audiovisuels en présentant l'expérience de la réalisatrice, graphiste et documentaliste Drifa Mezenner, qui a lancé *Tahya Cinéma* (Vive le cinéma), une plateforme digitale destinée aux professionnels algériens du septième art.

Le lecteur trouvera également un dossier sur les instituts et écoles de la formation artistique en Algérie.

L'ONCI assure la supervision générale de ce nouveau magazine, dont le rédacteur en chef est le journaliste et réalisateur, Nabil Hadji, tandis que la ministre de la Culture, Malika Bendouda en est la responsable de la publication.

FESTIVAL DES ARTS ET DE L'ARCHITECTURE DE VENISE

Exposition de 4 œuvres de Farid Izemmour

L'artiste plasticien algérien, Farid Izemmour prend part au Festival international des arts et de l'architecture Borders Festival Future Landscapes, prévu à Venise (Italie) du 15 octobre au 29 novembre, indiquent les organisateurs sur la page officielle du festival.

Invité à ce festival, Farid Izemmour, sera présent parmi 110 artistes représentant une trentaine de pays.

L'artiste exposera au Palazzo Albrizzi-Capello, quatre œuvres de "Traces", une de ses séries, où il a mis en valeur les lettres alphabétiques arabes dans une calligraphie empreinte de douceur, conçue dans une texture vivante aux couleurs éveillées.

Né le 24 septembre 1961 à Alger, Farid Izemmour a manifesté des aptitudes pour le dessin dès son enfance, pour qu'il découvre en 1978 à l'Ecole



des Beaux-Arts d'Alger, l'enluminure et la calligraphie, travail de minutie au sens élevé du détail.

Réticent à suivre un schéma d'études

préconçu, l'artiste opte pour des études dans le domaine de la santé et obtient à Alger une licence d'instrumentiste, avant de s'établir à Genève

en Suisse. Reprenant en main sa vocation d'artiste, il entame des recherches sur le classicisme, l'expressionnisme et le dadaïsme et commence alors à s'identifier dans le courant abstrait en s'imprégnant notamment de Vassily Kandinski (1866-1944) et Jackson Pollock (1912-1956), deux célèbres peintres des XIX^e et XX^e siècles.

Entre 1991 et 1994, Farid Izemmour se spécialise dans la calligraphie, un art ancestral qu'il entretient depuis 30 ans, en le renouvelant constamment par des explorations de nouvelles lignes et textures.

Le Borders Festival Future Landscapes de Venise est une rencontre artistique pluridisciplinaire qui regroupe les arts plastiques, la photographie, les installations, l'architecture, la vidéo et les performances.

AÏN-DEFLA, LOGEMENTS PUBLICS LOCATIFS

Distribution de 9.000 unités à travers la wilaya



Pour la seule localité de Aïn-Defla, une liste de 675 logements sera affichée d'ici à quelques jours en attendant près de 600 autres unités dans un peu plus de deux mois...

PAR BOUZIANE MEHDI

Au courant des prochains mois, quelques 9.000 logements publics locatifs seront attribués à travers la wilaya d'Aïn-Defla. C'est là l'annonce faite par le wali, Mebarek El Bar, qui a précisé, au cours d'une rencontre avec les représentants de la presse locale tenue au siège de la wilaya, que ce quota, "qui sera attribué en plusieurs phases, touchera toutes les communes de la wilaya". Selon l'APS, le wali a fait savoir, en guise d'illustration, que "rien qu'à Aïn-Defla, une liste de 675 logements sera affichée d'ici à quelques jours en attendant près de 600 autres unités dans un peu plus de deux mois". Pour que l'opération se déroule dans les meilleures conditions, "toutes les conditions ont été réunies", a assuré le

chef de l'exécutif locale, invitant les citoyens à faire preuve de patience. "Les citoyens doivent nous faire confiance et ne pas céder aux discours provocateurs ou défaitistes car nous nous sommes engagés à faire bénéficier les véritables nécessiteux du logement dont l'impact sur la stabilité de la famille n'est plus à démontrer", a soutenu le wali, soulignant, par ailleurs que "pas moins de 4.000 logements ruraux sont inoccupés à travers la wilaya", observant que "l'aide à l'habitat rural accordée par l'État vise à fixer les habitants dans la région dont ils sont originaires afin qu'ils continuent à cultiver la terre". Le premier responsable de la wilaya a, abordant la prochaine rentrée scolaire, fait état de la "réception de plusieurs infrastructures au profit des établissements des trois paliers de l'éducation", s'agissant du cycle primaire, il est attendu la réception de 15 groupes scolaires, 75 salles en extension, et 27 cantines scolaires, des infrastructures auxquelles viendront s'ajouter trois CEM et autant de lycées. Les services de la wilaya s'emploient à généraliser les repas chauds à travers les établis-

sements scolaires de la wilaya. Concernant l'agriculture, le wali s'est félicité que ce secteur "ait rapporté 195 milliards de dinars à la wilaya", observant que "le pari réside désormais dans le lancement d'unités de transformation, déclarant qu'il est absolument nécessaire de d'asseoir une véritable industrie de transformation à la wilaya, observant que cette démarche est à même de permettre la création de nombreux postes d'emploi". S'agissant de la crise sanitaire induite par la pandémie du nouveau coronavirus, M. El Bar a salué "les efforts déployés par les médecins et le staff paramédical", mettant en garde contre tout "relâchement aux répercussions extrêmement grave". "A travers les hôpitaux de la wilaya, on sait que 18 lits seulement des services dédiés au Covid sont occupés, nous ne pouvons, bien évidemment, que nous en réjouir mais cela ne doit pas nous inciter à baisser de vigilance car la bataille n'a pas encore été définitivement remportée", a dit le wali en guise de mise en garde.

B. M.

MOSTAGANEM, ACTIVATION DU PAIEMENT ÉLECTRONIQUE

Signature de 6 conventions avec Algérie-Poste

Six conventions ont été signées, mardi 15 septembre à Mostaganem, entre Algérie-Poste et des opérateurs économiques activant dans les domaines de l'hôtellerie, du tourisme et des voyages pour l'activation des outils de paiement électronique. Le directeur de l'unité de wilaya d'Algérie-Poste, Osmane Bendahbia, a indiqué, en marge d'une journée d'information sur "La généralisation des outils de paiement électronique", que "51 opérateurs économiques publics et privés activant dans la wilaya de Mostaganem dans les domaines du commerce, du tourisme et des services (pharmacie) se sont dotés de terminaux d'appareils de paiement électronique". Des conventions ont été signées, selon le même responsable, "entre Algérie-

Poste et le secteur du commerce, du tourisme et de l'artisanat, pour généraliser ces nouveaux moyens de paiement avant la fin de l'année en cours, surtout que les opérations de paiement électronique se sont multipliées de 200 opérations en 2019 à plus de 3.000 opérations cette année". Par ces conventions, les opérateurs économiques seront dotés de terminaux pour les appareils de paiement et bénéficieront gratuitement des services de mise en marche, de communication, d'entretien et de formation. De son côté, la directrice de wilaya du tourisme, de l'artisanat et du travail familial, Hayet Mammeri, a souligné, dans une déclaration, que "tous les opérateurs économiques activant dans le secteur, que ce soit les hôtels, les résidences touristiques ou les

agences de voyages et de tourisme, concluront des conventions similaires afin de bénéficier des avantages offerts par le paiement électronique et mettre ce nouveau moyen, facile et rapide, à la disposition des touristes et des clients". Deux communications sur le paiement électronique et les mécanismes des opérations commerciales ont été présentées, abordant notamment le terminal de paiement électronique et le code de réponse rapide de la carte Eddahabia d'Algérie-Poste, les cartes bancaires et les applications électroniques, comme - poste mob -, - poste buy -, ainsi que les avantages offerts par ces nouvelles techniques et les manières d'en bénéficier.

APS

TINDOUF

Approvisionnement en eau par des transferts Sud-Sud

Le ministre des Ressources en eau, Arezki Berraki, a affirmé que les pouvoirs publics entendent renforcer prochainement la wilaya par des transferts Sud-Sud pour couvrir ses besoins en eau. Le secteur des Ressources en eau prévoit de sécuriser la wilaya de Tindouf en eau par des apports de wilayas voisines au cours des cinq prochaines années, a affirmé le ministre à la presse, en marge de sa visite de travail, en compagnie de la ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme et ministre par intérim du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Kaoutar Krikou, et de la représentante du Programme des Nations unies pour le développement (Pnud), Blerta Aliko.

La réflexion sur le transfert Sud-Sud d'eau intervient dans le cadre de l'approvisionnement du nouveau complexe de fer de Ghar-Djebilet, très gourmand en eau, a déclaré le ministre en précisant que cette ressource profitera aussi, et prioritairement, à la population dont les besoins ne cessent d'augmenter chaque année. La wilaya de Tindouf connaît un déficit en ressources hydriques souterraines, confirmé par les études hydrogéologiques achevées récemment, conduisant ainsi à entrevoir à l'avenir des apports supplémentaires à partir de wilayas voisines pour couvrir ses besoins, y notamment pour l'exploitation du gisement de Ghar Djebilet.

"Une amélioration a été constatée en matière de fourniture de l'eau potable, grâce aux dernières mesures prises par son département dans cette wilaya frontalière", a souligné le ministre en rappelant la détermination du gouvernement à "valoriser toutes les réalisations concrétisées dans la région, à leur tête l'extension de la station de déminéralisation et l'eau potable d'une capacité de 13.000 m³/jour".

ORAN

Quelque 2 millions d'estivants enregistrés depuis septembre

2.100.000 estivants ont afflué vers les plages de la wilaya d'Oran durant la période allant du 1^{er} au 14 septembre en cours. Par ailleurs, 286 interventions des agents de surveillance des plages ont été enregistrées, où 97 personnes ont été sauvées d'une noyade certaine, 151 ont été secourues sur place et 45 autres ont été évacuées aux centres de santé pour recevoir les soins nécessaires. Le nombre d'estivants ayant afflué vers les 33 plages autorisées à la baignade, allant de la commune de Mers El-Hadjadj à l'est de la wilaya d'Oran, à la commune d'Aïn-Kerma, à l'ouest, durant la deuxième quinzaine du mois d'août dernier, a dépassé les cinq millions. Le bilan de la période sus-indiquée fait état de 496 interventions effectuées par les agents de la surveillance des plages ayant sauvé 197 personnes d'une noyade certaine, secouru 198 sur place et évacué 74 autres vers les centres de santé. Il a été comptabilisé, durant cette même période, 4 décès dont 1 cas pendant les heures de baignade et les autres en dehors des heures de baignade.

APS

CRÉATION DE ZONES DE LIBRE-ÉCHANGE

L'art de développer l'investissement

Dans le but de débureaucratiser l'économie nationale et éliminer les lourdeurs administratives, il est impérieux de créer des espaces de libre-échange afin de relancer les investissements locaux et étrangers. Il s'agit également d'encourager la production nationale et rendre les entreprises concurrentielles et compétitives pour favoriser les exportations.

La relance de l'économie nationale à court terme exige la création de zones de libre-échange qui permettent aux opérateurs économiques algériens et étrangers de lancer leurs investissements, sans restrictions bureaucratiques, pour asseoir une base industrielle locale qui évitera au pays l'importation, a déclaré la présidente de la Confédération générale des entreprises algérienne (CGEA), Saïda Neghza.

"La création de zones de libre-échange permettra au pays de passer rapidement de l'importation à la fabri-



cation locale, pour satisfaire les besoins de la demande intérieure et préserver la production nationale", a souligné Mme Neghza qui était l'invitée du forum de la presse organisé par le quotidien Le Maghreb de l'économie et le site électronique Dzertic 24 sur "la réalité économique à la lumière de la nouvelle orientation du gouvernement et la prochaine révision de la Constitution".

La CGEA a soumis 13 propositions

relatives à l'économie qui ont été prises en compte dans le projet de révision de la Constitution qui sera soumis à référendum le 1er novembre prochain, a-t-elle fait savoir, précisant que "la création de zones de libre-échange pour l'investissement" figure parmi ces propositions.

La création de ces zones doit avoir lieu d'abord dans le sud algérien et dans toutes les zones d'ombre, en vue de réaliser le développement durable,

estime la responsable qui souligne la nécessité d'aplanir toutes les entraves bureaucratiques, à travers la généralisation de la numérisation et l'octroi de toutes les facilités aux investisseurs. Relevant que parmi les grandes difficultés rencontrées par les investisseurs figurent les taux d'intérêt bancaires élevés, Mme Neghza a appelé à leur réduction, comme il est courant dans les autres pays du monde, en vue d'inciter les investisseurs, a-t-elle soutenu. Par ailleurs, Mme Neghza a mis en avant la nécessité de lever les obstacles devant les jeunes innovateurs désirant créer des entreprises, tout en leur permettant d'accéder à la formation continue, particulièrement au profit des diplômés universitaires, afin qu'ils puissent acquérir l'expérience et le savoir-faire.

Pour ce faire, la présidente de la CGEA estime qu'il est indispensable d'inclure, dans les contrats conclus avec les opérateurs étrangers désireux d'investir en Algérie, la condition de dispenser une formation aux jeunes diplômés des universités et innovateurs, afin d'acquérir l'expérience qui leur permettra de fonder leurs propres entreprises à l'avenir.

R. E.

MÉCANISMES DE SOUTIEN DES PRODUCTEURS LOCAUX

L'impérieuse coopération avec les acteurs concernés

Le ministre de l'Agriculture et du Développement durable, Abdelhamid Hemdani, a mis en avant l'importance d'associer l'ensemble des acteurs, y compris la société civile, au débat sur les questions ayant trait à l'élaboration des mécanismes d'accompagnement des producteurs locaux, a indiqué un communiqué du ministère.

Le ministre s'exprimait lors d'une rencontre, lundi, avec les membres du bureau national de l'Association nationale des commerçants et artisans

(Anca), consacrée à l'examen de nombre de questions en lien avec le secteur agricole, lit-t-on dans un communiqué posté sur la page Facebook du ministère.

Entre autres questions abordées, figurent la représentation de l'Anca au sein des organisations professionnelles des filières agricoles, ainsi que la valorisation du produit agricole, précise la même source.

Après avoir écouté les préoccupations et propositions des membres de

l'Anca, le ministre a relevé "l'importance d'associer tous les acteurs, y compris la société civile, au débat sur les questions relatives à l'élaboration et à la mise en place des mécanismes d'accompagnement et de soutien, ainsi qu'aux décisions prises au profit des opérateurs professionnels et producteurs nationaux".

A rappeler qu'une cellule d'écoute et d'orientation avait été installée, fin août dernier, au niveau du ministère pour le suivi des préoccupations et

l'orientation des professionnels du secteur, dans le cadre de la lutte contre la bureaucratie et le rapprochement de l'administration des professionnels. Cette cellule est chargée du suivi des préoccupations des différents professionnels du secteur, à savoir les agriculteurs, les éleveurs, les investisseurs et les différents opérateurs économiques, ainsi que les partenaires sociaux, la société civile, les chercheurs et les étudiants universitaires.

R. E.

RÉALISATION DES LOGEMENTS DE FORMULES DIFFÉRENTES

Engagement de l'Etat de poursuivre les programmes de construction

L'Etat poursuivra la réalisation des grands programmes de logements dans ses différentes formules à travers le pays, dans le sillage des efforts de développement au profit du citoyen, a assuré le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Kamel Nasri. Lors d'une cérémonie de distribution d'un quota de logements de différentes formules et d'aides financières destinées à l'habitat rural et à l'auto-construction qu'il a présidée à la salle des congrès au siège de la wilaya de Saïda, le ministre a indiqué que "l'Etat vise à renforcer les efforts de développement, notamment dans le domaine de l'habitat, à travers la réalisation d'ambitieux programmes permettant aux citoyens de disposer de logements décentes".

Kamel Nasri a annoncé qu'à partir du

mois de novembre prochain, il sera procédé à l'attribution de dizaines de milliers de logements de différentes formules à travers le pays, de même que des aides financières destinées à l'habitat rural, précisant que cette opération se poursuivra jusqu'à la fin de l'année en cours.

Le ministre a présidé une cérémonie de remise symbolique des clefs de 500 logements sociaux locatifs à leurs bénéficiaires, de 20 logements de type promotionnel aidé (LPA), ainsi que 170 décisions d'aide à l'auto-construction, une opération qui entre dans le cadre de l'octroi de lotissements sociaux, de même que 50 autres décisions d'aides financières destinées à l'habitat rural.

Nasri, qui a suivi un exposé au siège de la wilaya sur les programmes por-

tant sur l'habitat, l'aménagement urbain et les équipements publics à Saïda, a sommé les gestionnaires de lancer les chantiers de réalisation des logements à l'arrêt, notamment ceux de type promotionnel aidé, dont le nombre est estimé à plus de 400 unités et de les livrer avant la fin 2020.

En matière d'aménagement urbain, le ministre a donné instruction pour que les affectations financières, estimées à 27 millions DA, qui font l'objet d'un contentieux, soient utilisées dans les projets d'aménagement.

Il a pris connaissance également, à travers cet exposé, de la cadence dans la réalisation des équipements publics, notamment les infrastructures du secteur de l'éducation en prévision de la rentrée scolaire prochaine qui dotera Saïda de cinq établissements éducatifs

pour les trois cycles. Le ministre a donné, à haï Es-Salem, dans la ville de Saïda, le coup d'envoi pour la réalisation du dernier quota du programme de logements location-vente (AADL) dont a bénéficié la wilaya, en plus de la pose de la première pierre de construction de 227 logements au profit des souscripteurs ayant payé la première tranche.

Kamel Nasri a inspecté également le chantier d'un projet d'habitat, en réalisation, qui englobe 1.130 logements publics locatifs à haï Boukhors, avant de s'enquérir de l'état d'avancement des travaux d'aménagement du jardin public 5-Juillet dans la ville de Saïda. Le ministre a procédé également à l'inauguration d'un groupe scolaire dans la commune de Youb.

R. E.

MALI

Plusieurs militaires tués dans 2 attaques successives

L'armée malienne a fait face à deux attaques. D'abord celle de son camp situé dans le centre du pays, à quelques dizaines de kilomètres de la frontière avec le Burkina Faso.

Une position militaire à Sokoura, dans le cercle de Bankass, "a fait l'objet d'une attaque terroriste" dans la nuit de lundi à mardi, a précisé l'armée, qui fait état d'un bilan provisoire de "neuf morts et des blessés dans ses rangs." Un renfort dépêché sur les lieux est ensuite tombé, mardi matin, dans une embuscade, qui a fait "trois morts, dix blessés et des disparus", selon le communiqué. Sur place, les assaillants sont arrivés à



pied et à bord de véhicules. Ils auraient bénéficié de complicités locales. Un élu d'une localité voisine

parle de "de tirs nourris entendus". Neuf militaires maliens ont dans un premier temps été tués dans le camp.

Un renfort de l'armée régulière a alors rapidement été dépêché sur les lieux. Mais il est tombé dans une embuscade non loin d'un petit pont, le pont Parou, situé entre les localités de Bandiaraga et de Bankass.

De source indépendante, l'armée a perdu sur place trois hommes. Les assaillants ont aussi subi d'importantes pertes puisqu'au moins onze combattants ont été tués. Deux véhicules ont aussi été détruits. Ce mardi après-midi, un nouveau renfort de l'armée a été envoyé sur le terrain. L'objectif est de sécuriser rapidement le camp attaqué.

SÉNÉGAL

Un député défend à la... machette un 3^e mandat de Macky Sall

Un député proche du Président sénégalais auquel il s'identifie par solidarité ethnique a appelé ses partisans à recourir à la machette pour "protéger" le droit de Macky Sall à être candidat en 2024. Que va faire le procureur de la République?

Le député Aliou Demboury Sow, membre de l'Alliance pour la République (APR), le parti du Président Macky Sall, sera-t-il contraint de faire face à la justice sénégalaise? Une plainte le visant, à l'initiative de l'ONG - Front pour une révolution anti-impérialiste populaire et panafricaine - (Frapp), se trouve depuis lundi 12 octobre sur la table du procureur de la République pour "dénonciation d'incitation à un crime de masse", d'après un communiqué rendu

public la veille. Dans une vidéo fortement relayée sur les réseaux sociaux, on peut entendre le politicien appeler ses partisans "à s'armer de machettes pour combattre ceux qui tenteraient de s'opposer au troisième mandat" du Président Sall. Ces propos sont rapportés par plusieurs journaux, dont le quotidien *Walfadjri*.

Selon Guy Marius Sagna, le porte-parole du Frapp, les déclarations de ce député sont constitutives "d'incitation à des crimes de masse, de crimes contre l'humanité, d'attaques ciblées contre des populations bien déterminées, d'atteinte à l'ordre public, à la sûreté de l'État, à la sécurité publique et à la paix civile. Le Sénégal ne peut pas avoir jugé sur son sol [l'ancien Président tcha-

dien] Hissein Habré pour des histoires de crimes de masse et permettre que, sur son territoire, un Sénégalais tienne des discours ethnistes haineux", assène-t-il.

Aliou Demboury Sow est un partisan inconditionnel du chef de l'État sénégalais avec lequel il partage et revendique une même appartenance ethnique (peule).

Pris de court par l'ampleur des réactions suscitées par ses propos, le député dénonce leur "mauvaise interprétation par une frange de la population". Mais il ne dément pas, orientant sa réplique sur les dispositions constitutionnelles qui donneraient à Macky Sall, selon lui, le droit à un autre mandat possible en 2024.

GUINÉE

Alpha Condé poursuit sa campagne pour la présidentielle

Après Nzérékoré, Lola, Macenta et Guéckédou, le chef de l'État a tenu un meeting lundi 12 octobre dans la ville forestière de Kissidougou dans le sud du pays. Au cours de son discours, il a dit regretter les violences survenues dans la région de Kankan où le cortège de son principal rival, Cellou Dalein Diallo a été bloqué la veille.

Après Macenta et Guéckédou dans la matinée, c'est à Kissidougou que s'est posé l'hélicoptère présidentiel en début d'après-midi. Depuis le stade, Alpha Condé a pris la parole et dans son discours a appelé ses mili-

tants au calme. "Ce qui a été fait à Toukounou est regrettable", a-t-il dit. "J'ai dit aux militants de Kankan que je ne suis pas d'accord. (...) J'ai dit à mes militants je ne veux pas de violence, je ne veux pas que vous lanciez des pierres, et j'ai dit aux responsables qu'ils auraient dû empêcher les gens de Toukounou de barrer la route."

La veille, le cortège du principal opposant Cellou Dalein Diallo, qui devait tenir meeting à Kankan, a été contraint de rebrousser chemin et des violences ont éclaté dans la ville, considérée comme le fief du RPG le

parti au pouvoir. Alpha Condé a également tourné en dérision les déclarations de son principal opposant questionnant son état de santé. De son côté, son principal adversaire, le candidat de l'UFDG Cellou Dalein Diallo a expliqué à la presse lors d'une visioconférence qu'il aimerait que "la communauté internationale condamne davantage les régressions démocratiques en Guinée, notamment l'exclusion des organisations internationales de l'organisation et du suivi du scrutin".

Agences

BULGARIE Poursuite des manifestations contre « la "dictature de la mafia" »

Des jeunes étudiants brandissant des drapeaux européens, des avocats mobilisés contre la corruption, des mères demandant plus d'aides sociales pour leurs enfants handicapés, un prêtre orthodoxe en rupture de ban avec son Église, parfois des militants socialistes ou d'extrême droite...

Tous les soirs depuis près de trois mois, c'est un scénario similaire mais jamais totalement identique qui se reproduit sur le "triangle du pouvoir", le carrefour ainsi nommé parce qu'il concentre, en plein cœur de Sofia, le siège du gouvernement, la présidence et le Parlement bulgares. Plusieurs centaines de personnes – voire plusieurs milliers comme attendu vendredi 16 octobre où sera organisé le centième jour de mobilisation de ce "grand soulèvement national" – viennent hurler "Démission, démission" au pied de ces bâtiments, en s'adressant au premier ministre, Boïko Borissov, et au tout-puissant procureur général Ivan Geshev. "En ce moment, on vit sous la dictature de la mafia", assure Arman Babykian, un des trois membres du "Trio toxique", le surnom du comité d'organisateur des protestations, qui regroupe, en plus de ce communicant, un avocat en vue et un sculpteur renommé. Tous sont unis dans leur rejet viscéral de M. Borissov, un ancien pompier et garde du corps de 61 ans qui gouverne la Bulgarie à droite de façon quasi continue depuis 2009. Les manifestations ont été déclenchées cet été après deux épisodes qui ont jeté une lumière crue sur l'ampleur du problème dans ce pays de 7 millions d'habitants à la fois le plus pauvre et le plus corrompu de l'Union européenne.

Agences

ÉQUIPE NATIONALE DE FOOTBALL

Prête à affronter le Zimbabwe



La sélection nationale de football a bouclé, mardi soir aux Pays-Bas, son stage de préparation par un match nul contre le Mexique (2-2), préservant, à l'occasion, sa belle série de 20 matchs sans la moindre défaite, sous l'ère de Djamel Belmadi.

PAR MOURAD SALHI

Quatre jours après leur belle victoire contre l'équipe du Nigeria, vendredi au Wertheimer Stadion de Klagenfurt en Autriche, les Verts ont réussi une grosse performance contre la sélection du Mexique, une équipe qui n'a pas perdu depuis un certain temps. Les partenaires de Réda Halaïmia, auteur d'un bon début avec l'équipe nationale, ont enchaîné une 20^e rencontre sans défaite, confirmant leur forme ascendante à un mois de la double confrontation contre le Zimbabwe, pour le compte de la 3^e journée du groupe H des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations (Can-2022) au Cameroun. Ce rendez-vous aura lieu le 12 novembre pro-

chain au stade 5-Juillet à 20h30. Les deux joutes amicales, selon Belmadi, constituent pour les coéquipiers de Ryad Mahrez un tremplin en prévision de la reprise officielle, après 11 mois sans compétition, en raison de la pandémie de coronavirus. Le coach s'est dit satisfait du résultat, même si son équipe aurait pu l'emporter.

"J'aurais aimé gagner ce match, mais ce résultat nul est satisfaisant. Une bonne prestation contre une excellente équipe du Mexique me rassure davantage pour l'avenir. Nous avons réussi à les mettre en difficulté pendant toute la partie. On aurait pu voir autre chose sur le plan défensif. Dans l'ensemble, je dirai que c'est un stage réussi et qui s'est très bien passé", a déclaré le sélectionneur national après le match. La seule fausse note de cette joute amicale reste l'expulsion du défenseur Adlène Guedioura. Le Mexique a bien profité de l'infériorité numérique de l'Algérie pour remettre les pendules à l'heure. "On aurait aimé que Guedioura termine le match. Sa sortie nous a pénalisés.

L'arbitre a été très dur avec nous. Je n'ai pas l'habitude de parler des arbitres, mais prendre un but en infériorité numérique laisse un peu de regret.

Sincèrement, la sortie de Guedioura a faussé complètement mes calculs par rapport à ce qui était prévu, notamment pour la fin du match", a-t-il avoué.

Contre le Mexique, les coéquipiers Ryad Mahrez ont montré qu'ils sont capables non seulement de développer du beau jeu, mais également d'être disciplinés. Désormais, ce groupe, selon le même technicien, pourra "rivaliser avec n'importe quelle autre sélection". Le technicien algérien Belmadi s'est montré optimiste, même si des choses restent à parfaire au fur et à mesure. "On est venu chercher de la difficulté. Nous avons été justes tactiquement. On a réalisé tout ce que l'on avait préparé cette semaine. Grand mérite aux joueurs", a précisé le coach algérien.

A l'issue de la 2^e journée du groupe H, la sélection algérienne occupe la 1^{re} place avec 6 points devant respectivement le Zimbabwe (4 pts) et le Botswana (1 pt), alors que la Zambie ferme la marche avec 0 point. Une victoire lors du prochain match face au concurrent direct, à savoir le Zimbabwe, permettra aux Verts de mettre un premier pas au Cameroun.

M. S.

Djamel Belmadi : "Un stage réussi"

Le sélectionneur algérien Djamel Belmadi a animé la traditionnelle conférence de presse d'après-match pour parler du match face au Mexique mais aussi du stage en général. Il a débuté sa conférence en parlant de la rencontre de mardi soir : "On savait que le match de ce soir aura beaucoup d'intensité, c'est une bonne équipe qui fait un bon pressing haut sur le porteur du ballon et qui a beaucoup d'automatismes, une équipe qui va vers l'avant. On a eu l'adversaire qu'on voulait.

Le Mexique a modifié son schéma tactique, ce qui nous a posé un peu de problème. Ils ont réussi à marquer dans les dernières minutes. J'aime bien cette idée de s'adapter et j'ai aimé qu'on ait rectifié quelques erreurs, c'est un bon résultat pour nous.

Le Mexique est un adversaire très dif-

férent du Nigeria. C'est une équipe athlétique et qui a de bonnes individualités. Ils sont à un niveau au-dessus et c'est une équipe qui va nous permettre de nous améliorer encore plus."

Djamel Belmadi a ensuite poursuivi : "Je suis très satisfait du résultat qu'on a fait ce soir, on a eu quelques difficultés à cause de l'expulsion et le fait d'avoir été réduit à dix pour plus de 40 minutes mais malgré ça, on a mené jusqu'aux dernières minutes. On a joué face à une équipe de niveau mondial, qui a de très bonnes individualités. Je suis certain que si on n'avait pas terminé le match à dix, on aurait pu voir un autre résultat."

Le sélectionneur algérien a ensuite parlé de l'arbitre du match : "Je pense que les arbitres étaient un peu durs avec nous. Ils ont pris des décisions difficiles. Ils s'en sont pris à tous nos

joueurs et même à moi. Je n'aime pas trop parler des arbitres mais les arbitres pour moi n'étaient pas au niveau de cette rencontre."

Djamel Belmadi a ensuite fait l'éloge de ses protégés et sur l'équipe en général : "Je pense qu'on commence à atteindre un niveau supérieur, on fait partie des grandes équipes et jouer face à l'Algérie ne sera pas facile."

Enfin, Djamel Belmadi a parlé du stage : "C'est un stage qui s'est bien passé, j'aurais aimé gagner contre le Mexique. C'est une belle performance d'ensemble. Je suis satisfait du stage, les joueurs étaient à l'écoute des choses qu'on a proposées. Ils ont envie d'aller jouer la Coupe du monde et de faire un beau parcours, c'est notre but. Maintenant on va travailler encore plus pour atteindre nos objectifs."

MERCATO

Belaïli ne jouera pas à Getafe

Alors que le père de Youcef Belaïli, Abdelhafid Belaïli, qui est aussi son agent, avait déclaré que son fils allait s'engager avec le club espagnol de Getafe, le journaliste espagnol de la SER, José David Palacio, a démenti cette information. En effet, selon ce journaliste, les responsables de Getafe n'ont pas contacté Belaïli et il est impossible pour eux de recruter l'international algérien de 28 ans. Le champion d'Afrique se trouve toujours sans club après avoir résilié son contrat avec Al-Ahli Djeddah. Rappelons qu'il vient de rejoindre une grosse agence de joueurs allemande aujourd'hui. Il s'agit de Rogon Sport Management qui représente plus de 100 joueurs dont les plus connus sont Roberto Firmino, Thilo Kehrer ou encore Julian Draxler.

CHAMPIONNAT DE FRANCE

Youcef Atal de retour aux entraînements individuels

Blessé il y a quelques semaines au niveau des ischions après un sprint avec M'Bappé, l'international algérien Youcef Atal a fait son retour aux entraînements individuels aujourd'hui. L'ancien joueur du Paradou a entamé sa première phase d'entraînements, lui dont l'absence était annoncée pour un mois.

Atal s'est entraîné en solo en attendant son retour avec le groupe dans les prochains jours avant d'espérer reprendre la compétition.

QUALIFICATIONS

CAN U-20

Les Algériens en stage au CTN

La sélection algérienne des moins de 20 ans (U-20) effectue un nouveau stage au centre technique national de Sidi-Moussa, dans le cadre de sa préparation aux qualifications de la Can-2021, a rapporté la Fédération algérienne de football (Faf) sur son site. En prévision de ce second stage qui s'étalera jusqu'au 26 octobre, le staff technique, conduit par le sélectionneur Saber Bensmaïn, a convoqué 30 joueurs, dont 8 du CR Belouizdad et six du Paradou AC, soit les deux clubs les plus représentés. Un premier regroupement des U-20 s'était déroulé du 25 septembre au 10 octobre à Sidi-Moussa, après six mois d'inactivité causée par la pandémie de coronavirus.

Ces stages entrent dans le cadre de la préparation du tournoi de l'Union nord-africaine de football (Unaf) en Tunisie, qualificatif à la Coupe d'Afrique des nations-2021 (Can-2021) de la catégorie en Mauritanie, du 16 février au 4 mars prochains.

LARA CROFT TOMB RAIDER



21h00



Lara Croft a hérité de son père, archéologue, une fortune colossale et de nombreux trésors parmi lesquels une mystérieuse horloge. Des années plus tôt, son père lui a dévoilé l'existence d'une organisation secrète, les Illuminati, à la recherche d'une horloge dont la clé ouvrirait les portes du Temps et de l'Espace. Lara comprend que l'horloge assura, 5.000 ans auparavant, la victoire des premiers Illuminati sur leurs ennemis...

TOUCHE PAS À MON POSTE !



21h00



Avec son équipe de chroniqueurs, composée d'acolytes de longue date et de nouveaux venus, Cyril Hanouna décrypte l'univers du petit écran. Ils s'intéressent notamment aux tendances du moment, aux succès et aux échecs et présentent les prochaines émissions incontournables. Chacun donne son avis dans une ambiance générale plutôt légère et bon enfant, avec également des surprises et des défis divers auxquels invités et public sont amenés à participer.

VOUS AVEZ LA PAROLE



21h00



Vous avez la parole est une émission politique construite autour de la société civile. Elle a l'ambition de devenir un grand espace de débats, avec Léa Salamé et Thomas Sotto aux manettes. Sur le fond, le programme fait la part belle aux idées et plusieurs émissions seront tournées en province. Dans une première partie, les deux animateurs recevront un invité politique qui s'exprimera sur l'actualité française et internationale. Dans un second temps, l'invité principal ainsi qu'une quinzaine de personnalités prendront part à un débat.

UN MONDE PARFAIT



21h00



Texas, 1963. Butch Haynes, voleur récidiviste, s'évade d'un pénitencier avec son compagnon de cellule Terry, un criminel endurci. Afin de protéger leur cavale, ils prennent en otage un garçon de 8 ans qui a grandi sans père, sous la seule autorité d'une mère témoin de Jehovah. Pendant sa course éperdue vers la liberté, Butch Haynes va se prendre d'affection pour le petit garçon. Mais Red Garnett, un policier que rien n'arrête, se dresse bientôt sur sa route.



LA SELECTION DU MIDI LIBRE

MONSTRE SACRÉ



21h00



Pendant des décennies, Paul Finchley a formé un duo comique avec Karl. Moins adulé que ce dernier mais toujours aimé du public, il finit paisiblement sa carrière en animant un quiz télévisé. Sa vie bascule le jour où deux femmes l'accusent de viol, des faits remontant à vingt ans. Troublée, son épouse, Marie, l'assure néanmoins de son soutien. Sa fille, Dee, en cure de désintoxication, s'interroge sur sa relation à son père et sur sa mémoire défaillante.

FRANCE TERRES SAUVAGES LA FORÊT



21h00



À l'heure où l'on parle de - sixième extinction de masse -, la forêt française n'a jamais été aussi vaste. Elle représente près de 30 % du territoire, 2 fois plus qu'en 1830 ! La société se concentre dans les villes et laisse d'immenses espaces vierges, où la nature reprend ses droits. France terres sauvages nous invite au voyage et à la découverte de cette nature insoupçonnée, méconnue, juste derrière nos jardins et nos villages. Une évasion dans les théâtres naturels les plus fantastiques et sauvages de notre pays en compagnie d'hommes qui y consacrent leur vie.

9-1-1 EDDIE



21h00



Eddie est appelé sur une intervention peu banale, consistant à extraire un jeune garçon tombé dans un puits. Rapidement, l'opération tourne mal et le secouriste se retrouve lui-même pris au piège. Coïncé, il n'a plus aucune liberté d'action. Le temps est compté, car une tempête menace en même temps de s'abattre sur les lieux de l'accident. Une situation inconfortable pour les pompiers, d'autant que le douloureux passé d'Eddie lui revient en mémoire.

INFIDÈLE



21h00



Emma confronte Gabriel à son activité d'escort en lui donnant un rendez-vous sur son site. Humilié, il la laisse seule avec sa vengeance. Inquiet pour son père, Luigi demande à sa mère de l'aider. Emma apprend ainsi que Candice a quitté Mattéo en abandonnant Juliette et qu'il n'a plus de travail et bientôt plus d'appartement. Elle lui propose de venir habiter chez elle, avec Juliette. La famille se reconstitue. Les habitudes reviennent. Emma et Mattéo, célibataires et réunis, couchent ensemble. Alors que Mattéo veut y croire, Emma comprend que ce n'est qu'une façon de se quitter enfin.



Web : www.lemidi-dz.com

Gérant : Reda Mehigueni
e-mail : direction@lemidi-dz.com

La rédaction
e-mail : redaction@lemidi-dz.com

Standard :
021.63.80.82 et 87
Rédaction : Tél-Fax : 021.63.79.16
Publicité : Tél-Fax : 021.63.79.14
publicite@lemidi-dz.com
Pour votre publicité s'adresser à
l'ANEP, 01 Avenue Pasteur, Alger
Tél. : 021.73.76.78 et 73.71.28
Bureau de Constantine :
100, rue Larbi Ben M'hidi -
Constantine -Tél/Fax : 031.64.17.53

Bureau de Annaba
24 rue Med-Khemisti
Tél. : 038.86.11.57
Bureau de Tizi-Ouzou
Cité Mohamed-Boudiaf
BT 29 A
Nouvelle-Ville T. O.
Tél-Fax : 021.93.69.29

Impression :
Centre : SJA Diffusion : Midi libre
Est : SIE Diffusion : AMP Ouest : SIO
EURL Midi Libre
au capital social de 12.000.000 DA
Compte Bancaire :
SGA Bouzaréah : 021000071130000214 clé 16
Adresse : 12 rue Fouzia Moulah
Rostomia Clairval Alger.

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

Horaires des prières pour Alger et ses environs	
Fadjr	05h29
Dohr	12h33
Asr	15h43
Maghreb	18h11
Icha	19h32

LE POINT SUR LA PANDÉMIE

THÉORIE DU COMLOT ET MÉFIANCE ENVERS LE VACCIN

Voici les faits marquants sur les dernières évolutions de la pandémie de Covid-19 dans le monde.

Plus de 1,08 million de morts : la pandémie a fait plus de 1,081 million de morts dans le monde depuis fin décembre, selon un bilan établi par l'AFP mardi. Quelque 37,9 millions de cas ont été officiellement comptabilisés, dont plus de 26,1 millions ont été guéris. Les États-Unis comptent le plus de morts (215.089), devant le Brésil (150.998), l'Inde (109.856), le Mexique (83.945) et le Royaume-Uni (42.875).

Coups d'arrêt pour la lutte contre le virus : les sociétés pharmaceutiques américaines Johnson & Johnson et Eli Lilly ont suspendu lundi et mardi des essais cliniques d'un vaccin et d'un traitement expérimental contre le Covid-19, respectivement, le temps d'évaluer d'éventuels effets secondaires chez des participants, un nouveau contretemps dans la lutte contre la pandémie. Un peu plus tard mardi, la Banque mondiale a annoncé l'approbation d'un plan d'aide de 12 milliards de dollars pour garantir aux pays en développement l'accès rapide aux vaccins quand ils seront disponibles.

Confinement partiel aux Pays-Bas : les Pays-Bas, jusque-là moins stricts que leurs voisins européens, vont être soumis à un confinement partiel à partir de mercredi, comprenant notamment la fermeture des bars et des restaurants pour tenter de freiner la poussée de la pandémie, a annoncé mardi le Premier ministre Mark Rutte.

Après des mois de refus du port du masque, il a décidé de le rendre obligatoire dans les espaces clos pour les plus de 13 ans. La vente d'alcool sera interdite à partir de 20h.

L'Italie resserre la vis : l'Italie a annoncé de nouvelles restrictions : interdiction aux bars et restaurants de servir des clients non assis après 21h, interdiction des fêtes et célébrations, interdiction des sports de contact entre amis et des voyages scolaires, invités à domicile limités à 6, mariages et baptêmes limités à 30 personnes.

Salon de l'agriculture annulé en France : le salon de l'agriculture, prévu du 27 février au 7 mars 2021 à Paris, est annulé dans sa forme actuelle, ont annoncé ses organisateurs mardi. Le Président français, Emmanuel Macron, qui devait s'exprimer hier à la télévision, pourrait annoncer de possibles nouvelles restrictions dans des grandes villes.

Théorie du complot et méfiance envers le vaccin : jusqu'à un tiers de la population de certains pays est susceptible de croire à de fausses informations et à des théories complotistes sur le Covid-19, qui ont pour effet d'augmenter la méfiance envers la vaccination, ont averti des chercheurs mercredi. De son côté, Facebook a annoncé mardi interdire les publicités qui découragent les utilisateurs de se faire vacciner, à la lumière de la pandémie de Covid-19 qui a mis en évidence l'importance des mesures de santé préventives.



L'UE tente de coordonner les restrictions de voyage : les pays de l'UE ont adopté mardi des critères communs, non contraignants, pour les restrictions de voyage dans l'Union pour tenter de mettre fin à la cacophonie engendrée par la pandémie. Les voyageurs venant d'une zone à risque pourront se voir imposer une quarantaine et/ou un dépistage.

Dépistage massif en Chine : selon les autorités chinoises 4 millions d'échantillons ont été prélevés en près de deux jours à Qingdao, qui organise un dépistage express en 5 jours de ses 9 millions d'habitants après la découverte d'un mini foyer de coronavirus.

En Russie, record de morts en 24 heures : la Russie a annoncé mardi avoir enregistré 244 décès dus au Covid-19 en 24 heures, un record depuis le début de l'épidémie, ajoutant que 90 % des lits d'hôpitaux réservés aux malades du coronavirus étaient désormais occupés.

MOSQUÉES DE PLUS DE 1. 000 PLACES

LA DATE DE LA RÉOUVERTURE TOTALE FIXÉE

L'Algérie rouvre totalement ses mosquées de plus de 1.000 places aux fidèles à partir du vendredi 6 novembre. La décision a été prise par le président de la République Abdelmadjid Tebboune qui a arrêté de nouvelles dispositions concernant les mosquées fermées à cause de la crise sanitaire. Parmi les nouvelles décisions, la réouverture totale aux fidèles, à partir de vendredi 6 novembre, des mosquées ayant une capacité de plus de 1.000 places, a annoncé hier Ammar Belhimer, Porte-parole du gouvernement et ministre de la Communication. Les prières du vendredi devraient donc de nouveau pouvoir être effectuées. Concernant la

prière d'Al Fadjr, "suspendue dans les wilayas soumises au confinement, elle sera de nouveau autorisée à la faveur du réaménagement des horaires du confinement. La réouverture s'accompagnera par des mesures de prévention sanitaire contre le coronavirus", a précisé M. Belhimer. Belhimer a assuré que "les autorités continueront à gérer la situation avec souplesse et en fonction de l'évolution de la situation sanitaire, ajoutant que le gouvernement est déterminé à appliquer avec rigueur les sanctions prévues à l'encontre des contrevenants aux règles de prévention". La réouverture progressive des mosquées avait commencé le 15 août dernier,

après 5 mois de fermeture totale à cause de la pandémie de coronavirus. "Dans une première étape et dans les 29 wilayas soumises au confinement partiel à domicile, ne seront concernées que les mosquées ayant une capacité supérieure à 1.000 fidèles et exclusivement pour les prières du Dohr, Asr, Maghreb et Icha et ce, à partir du samedi 15 août 2020 durant les journées de la semaine, à l'exception du vendredi où seules les prières du Asr, Maghreb et Icha sont accomplies et ce, jusqu'à ce que toutes les conditions soient réunies pour l'ouverture totale des mosquées et ce, dans une deuxième étape", avait indiqué un communiqué du Premier ministre daté du 8 août.

A UNE SEMAINE DE LA RENTRÉE SCOLAIRE

Les contaminations repartent à la hausse

Pour le 3^e jour de suite, le bilan quotidien des nouveaux cas de coronavirus est en hausse en Algérie, avec 184 nouvelles contaminations recensées ces dernières 24 heures, selon le bilan officiel d'hier.

Avant-hier mardi, 174 nouveaux cas avaient été enregistrés contre 153 cas lundi, 132 cas dimanche, 136 cas samedi, 146 cas vendredi, 138 cas jeudi et 121 cas il y a une semaine jour pour jour.

Au total, 53.584 personnes ont été officiellement diagnostiquées positives au coronavirus Covid-19 depuis le début de l'épidémie en février en dernier en Algérie.

OUED EL-DJIR, BLIDA

Un train de marchandises déraile dans un tunnel

Un train de marchandises a déraillé hier matin au niveau du tunnel de Bouguitone dans la commune de Oued el- Djir dans la wilaya de Blida.

Selon le communiqué des services de la Protection civile, le déraillement du train numéro 4055 qui a pris le départ d'Alger vers Chlef a causé la destruction d'1 wagon, 5 autres wagons sont sortis partiellement des rails sans heureusement noter l'enregistrement de pertes humaines.

Par ailleurs, une opération de remorquage des wagons bloqués dans le tunnel est lancée avec l'aide des éléments de la Protection civile toujours afin de récupérer le blé bloqué dans les wagons.

Toutefois, aucune raison de ce déraillement n'est communiquée pour l'instant par la SNTF.

ÉMIGRATION CLANDESTINE

Un réseau de passeurs démantelé à Mostaganem

Les services de la Gendarmerie nationale à Mostaganem ont réussi à démanteler un réseau de passeurs d'émigration clandestine en mer et arrêté 4 de ses membres, a-t-on appris auprès de la cellule de communication et des relations publiques du groupement territorial de ce corps de sécurité. Cette opération, intervenant dans le cadre du plan opérationnel des unités de la gendarmerie nationale, a été effectuée sur la base d'informations faisant état de l'existence d'un réseau criminel spécialisé assurant des dessertes en mer au profit de candidats à l'émigration clandestine. Il s'agit d'un réseau qui active à l'intérieur du territoire de compétence de la wilaya de Mostaganem. Après avoir mis en échec un plan de traversée clandestine en mer vers la rive nord de la Méditerranée, les gendarmes ont procédé à l'arrestation de 2 individus et à la saisie de 2 pneumatiques, de 3 moteurs, d'une boussole, du matériel de localisation par satellite (GPS), des téléphones portables ainsi qu'une somme de 370.000 DA.

Une enquête a été ouverte permettant l'arrestation de 2 autres individus appartenant au même réseau avec la saisie d'autres matériels utilisés pour les mêmes fins.

Une fois l'enquête achevée, les services de la Gendarmerie nationale devront présenter les membres de ce réseau devant la justice pour le chef d'inculpation d'organisation de traversées clandestines par mer.

ACCIDENTS DE LA CIRCULATION

37 morts et 1.297 blessés en une semaine

Au total, 37 personnes ont trouvé la mort et 1.297 autres ont été blessées dans 1.330 accidents de la circulation enregistrés durant la période du 4 au 10 octobre à travers le pays, selon un bilan hebdomadaire rendu public hier par la Protection civile.

Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de Souk-Ahras avec 5 personnes décédées et 18 autres blessées. Les éléments de la Protection civile ont procédé, par ailleurs, à l'extinction de 1.291 incendies urbains, industriels et autres, et à l'exécution de 3.854 opérations d'assistance aux personnes en danger et opérations diverses.

S'agissant des activités de lutte contre la propagation du nouveau coronavirus, les unités de la Protection civile ont effectué, durant la même période, 265 opérations de sensibilisation à travers les 48 wilayas du pays, pour rappeler aux citoyens la nécessité de respecter le confinement et les règles de la distanciation physique.

Ils ont effectué aussi 366 opérations de désinfection générale à travers tout le pays, touchant les infrastructures et édifices publics et privés, quartiers et ruelles.

La DGPC a mobilisé pour les deux opérations 1.089 agents, tous grades confondus, 197 ambulances et 147 engins d'incendie.